

PRÉSIDENTE

Tebboune installe le président et les membres de l'Observatoire national de la société civile

P. 24

OPEP+

Arkab : «Toutes les options seront examinées lors de la prochaine réunion»

P. 7

ALGÉRIE-MAURITANIE

Route Tindouf-Zouerate : Un projet d'envergure en dehors des frontières, une première depuis l'indépendance

P.p 4-24

INDUSTRIE-PHARMACIE

2021 : le secteur de l'industrie pharmaceutique entame sa mue

P. 6

BENBAHMED, MINISTRE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE :

«Le Groupe Saidal envisage de produire 96 millions de doses de vaccin anti-Covid-19 par an»

P. 3



INDUSTRIE MILITAIRE

Livraison de 189 camions de marque Mercedes-Benz fabriqués localement

P. 24

ALGÉRIE-BM

L'expert international Leghliel met à nu le rapport tendancieux de la Banque mondiale

P. 6

COVID-19

Record des contaminations dans le monde en une semaine

P. 11

SANTÉ

DENTS

10 idées reçues sur les soins dentaires

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (10^e JOURNÉE)

Le CRB toutes voiles dehors, la JSS et le PAC ne lâchent pas prise...

P. 21



UNIVERSITÉ

L'USTHB abrite la finale nationale "Huawei ICT compétition" 2021-2022

P. 17

ANP

Mise en échec d'introduction de plus de 14 qx de kif traité via les frontières avec le Maroc

P. 24

NOUVEL AN

La journée du samedi
1^{er} janvier chômée
et payée

La journée du samedi 1^{er} janvier, marquant le début du Nouvel an, sera chômée et payée, indique mercredi un communiqué conjoint de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Cette journée sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi que pour les personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, précise la même source.

Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précitées sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté, ajoute le communiqué.

Cette mesure intervient conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales.

ALGÉRIE - VATICAN

Jean-Paul Vesco
nouvel archevêque
d'Alger

Monseigneur Jean-Paul Vesco a été nommé Archevêque d'Alger par le Pape François, annonce mercredi la Nonciature apostolique en Algérie.

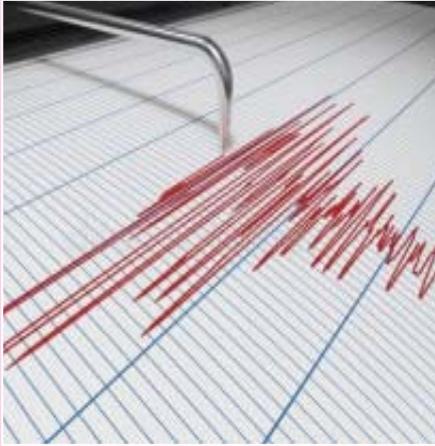
Né en 1962 à Lyon (France), Jean-Paul Vesco, qui était auparavant Evêque d'Oran, est titulaire, entre-autres, d'une Maîtrise en Droit des Affaires et d'un Diplôme de Haute études commerciales (HEC Paris).

Il a exercé la profession d'avocat de 1989 à 1995.

Entré au noviciat dominicain en 1995, il a obtenu en 2000 une Licence canonique en théologie à la Faculté catholique de Lyon.

En poste en Algérie depuis 2002, et après des séjours à Béni-Abbès et à Tlemcen, il a exercé comme Vicaire général du diocèse d'Oran entre 2005 et 2010, avant d'être nommé Evêque de la même ville en 2012.

MARDI À 20H25

Séisme de 3,8 degrés
enregistré à Zerdeza
dans la wilaya de Skikda

Un séisme d'une magnitude de 3,8 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré mardi à 20h25 dans la wilaya de Skikda, indique le Centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique (CRAAG).

Le CRAAG précise que le tremblement de terre a été localisé à six km au sud-ouest de la localité de Zerdeza, dans la wilaya de Skikda.

Des dégâts matériels dans des habitations
(Protection civile)

Les services de la Protection civile de la wilaya de Skikda ont enregistré des dégâts matériels dans certaines maisons suite à la secousse tellurique qui a frappé mardi soir la commune de Zerdeza, a-t-on appris mercredi de la direction locale de ce corps constitué.

Juste après le tremblement de terre, les services de la protection civile ont mobilisé plusieurs équipes de leurs unités relevant des secteurs d'El Harouche, Collo, Ouled Atia, et Ramdane Djamel en plus de l'unité du secteur portuaire pour effectuer des opérations de reconnaissance et établir un état des lieux sur la situation, a déclaré à l'APS le responsable de la cellule de communication de la PC, le lieutenant Imène Merouani.

Selon la même responsable, les services de la protection civile ont enregistré l'effondrement d'une partie d'un semi-plafond d'une maison composée de deux étages à la cité Mekki Ourtilani (Souika) dans la ville de Skikda et l'effondrement d'environ 3 mètres carrés d'un semi-plafond sur les escaliers d'une construction composée de 2 étages à la cité Stora, une construction communément appelée « la maison romane » dans la commune de Skikda en plus de fissures d'environ 100 cm des murs d'une maison d'un seul étage à la ferme Saïd Boussekkine dans la commune, Ramdane Djamel.

Aucune perte humaine n'a été déplorée, indique-t-on de même source.

La secousse d'une magnitude de 3,8 degrés sur l'échelle ouverte de richter a été enregistré mardi à 20 h 25 dans la wilaya de Skikda, a été ressentie par les habitants des wilayas de Skikda, Constantine et de Guelma, rappelle-t-on.

JUSTICE

La finale de la coupe
d'Algérie de Football
des fonctionnaires
de l'administration
pénitentiaire
organisée jeudi
à Sétif

Le ministère de la Justice a indiqué que le match de la finale de la 7^e édition de la coupe d'Algérie de Football des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire opposant l'équipe de la Cour de Béchar à celle des institutions de la Cour de Sétif aura lieu jeudi à 14h30 au stade du 5 juillet Mohamed Boudiaf (Sétif), selon un communiqué du ministère.

Cette manifestation, qui vise à "améliorer le niveau sportif dans les rangs des fonctionnaires du secteur pénitentiaire et promouvoir leurs capacités physiques", s'inscrit dans le cadre des "activités sportives et de divertissement organisées par l'administration pénitentiaire ainsi que la mise en œuvre du programme annuel des activités sportives", a précisé la source.

La compétition, qui a vu la participation de "44 équipes représentant les différents établissements pénitentiaires", s'est déroulée dans des conditions marquées par le fair-play et la concurrence dans le cadre des lois régissant cette discipline, et ce, sous la supervision des ligues de wilayas du sport et travail, a conclu la source.

COUR D'ALGER

Report au 19 janvier
prochain du procès
en appel de l'ancienne
ministre Houda
Feraoun

La Cour d'Alger a reporté, mercredi, le procès en appel de l'ancienne ministre, Imane Houda Feraoun, au 19 janvier prochain.

Le report intervient suite à la contamination de l'avocat de l'ancienne ministre au covid-19.

Pour rappel, l'ancienne ministre Feraoun et plusieurs cadres sont poursuivis pour dilapidation de deniers publics, octroi d'indus privilégiés et abus de fonction.

Le tribunal de Sidi M'hamed a condamné l'ancienne ministre de la Poste et des télécommunications, Imane Houda Feraoun, à 3 ans de prison ferme assortie d'une amende de 500.000 da.

RELIZANE

Distribution prochaine de plus
de 1.800 logements publics
locatifs

Pas moins de 1.839 logements publics locatifs (LPL) devraient être distribués prochainement dans la commune de Relizane, a-t-on appris mercredi auprès des services de la daïra.

L'annonce de la liste nominative préliminaire des bénéficiaires de ces logements a été faite aujourd'hui (mercredi) alors que l'accueil des recours se fera en l'espace de huit (8)

jours avant d'élaborer la liste définitive. Le quota de logements est prêt pour distribution d'autant que les travaux viennent d'être achevés, selon les services de la daïra qui ont souligné que ces logements s'inscrivent dans le cadre d'un quota global de 2.300 logements. Pour rappel, le wali de Relizane Atallah Moulaty avait annoncé la distribution d'un quota considérable de 2.000 LPL durant l'année en cours.



APN La Commission des affaires économiques écoute les préoccupations de la CAP

La Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu mercredi une réunion avec les représentants des opérateurs économiques relevant de la Confédération algérienne du patronat (CAP), à l'effet d'écouter leurs préoccupations et contribuer à la levée des contraintes à travers l'examen approfondi des différents lois relatives à l'économie et l'investissement, en tenant compte de la situation et des propositions des investisseurs.



Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège de l'APN, en présence des représentants des différentes confédérations affiliées à la CAP et des membres de ladite commission, le président de cette dernière, Smail Kouadria a indiqué que cette réunion "vise à rétablir la confiance entre les opérateurs économiques et les deux pouvoirs législatif et exécutif, à écouter directement leurs préoccupations et à œuvrer à les soulever aux hautes autorités du pays".

Le même responsable a en outre précisé que cette initiative s'inscrivait aussi dans le cadre de "la contribution à la relance de l'économie nationale et à la politique adoptée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relative à la levée des contraintes auxquelles se heurtent les investisseurs".

Pour ce faire, ajoute-t-il, la commission a jugé opportun de recevoir les opérateurs économiques, et ce dans le cadre de la préparation de l'examen des projets de loi relatifs à l'investissement et à l'économie en général.

M. Kouadria a également estimé que "l'examen de ces textes de loi ne relève pas uniquement de la responsabilité de la commission et du Parlement", déplorant le fossé qui existait entre l'investisseur et les codes liés à son activité".

Dans le cadre de la nouvelle politique de l'Etat, souligne-t-il, l'APN se veut "un

organe d'accompagnement des opérateurs économiques, chargé de soulever leurs préoccupations aux hautes autorités du pays, dont le Premier ministre, ministre des Finances".

La nouvelle politique du Président de la République vise également à instaurer la stabilité socioéconomique, vu que le rétablissement de la confiance entre les investisseurs et entre les instances législative et exécutive leur a permis de réaliser des projets d'investissement et partant résorber le chômage, a-t-il souligné.

La prise de connaissance des préoccupations des opérateurs économiques permettra d'examiner les projets de lois, en tenant compte de leurs propositions, a-t-il dit, mettant l'accent sur l'importance des réformes engagées par les hautes autorités du pays, à travers la tenue d'élections législatives et locales précédées par la Constitution.

Ouverture de l'investissement et règlement du problème du foncier industriel exigés

Intervenant lors de cette rencontre, des membres de la CAP ont soulevé plusieurs préoccupations liées à leurs différents domaines d'activité qu'ils peuvent soumettre à l'Assemblée populaire nationale (APN), étant un trait d'union entre les citoyens et l'instance exécutive.

Dans son intervention, le président de la Fédération nationale de l'agroalimentaire (FNA), Khaled Belbel a mis l'accent sur l'accompagnement des "véritables" investisseurs dans l'exportation de ces produits.

De son côté, le président de la Fédération nationale du transport et du tourisme, Nasreddine Harek a estimé que le rétablissement de la confiance se fait essentiellement à travers l'ouverture du domaine de l'investissement et en trouvant des solutions aux problèmes du foncier industriel qui est, a-t-il dit, "le plus grand obstacle auquel fait face l'investisseur".

Dans le secteur des transports, il a relevé les problèmes relatifs à l'exportation à travers les frontières terrestres, à la préservation de la qualité et de la salubrité des marchandises transportées et dont la cause revient, selon lui, à l'état des routes menant au Sahara, en sus du manque des stations de services et des aires de repos, ajoutant que ceci est considéré "parmi les raisons principales des accidents au niveau de ces régions".

Mettant en avant, à ce propos, l'importance des marchés africains pour les investisseurs et les opérateurs économiques algériens, le même responsable a relevé qu'il y a plusieurs produits qui peuvent être exportés à travers les frontières terrestres.

Dans le domaine touristique, le même interlocuteur a souligné les objectifs de la CAP, consistant en le développement du tourisme interne, religieux, hospitalier et thérapeutique, en sus de l'artisanat.

Par ailleurs, les préoccupations soulevées en général se sont axées autour du problème du foncier industriel, proposant la création d'une plateforme numérique, en vue de recenser le foncier industriel au niveau national.

Certains intervenants ont également demandé l'amendement du code des marchés publics, la régularisation du problème du foncier agricole, la levée des obstacles bureaucratiques, ainsi que le traitement de la question de la non-obtention des autorisations d'exploitation en vue de l'opérationnalité de certains projets. Les opérateurs dans le domaine de la construction ont également soulevé le problème de l'augmentation des prix du fer.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE, ABDERRAHMANE DJAMEL LOTFI BENBAHMED :

« Le Groupe Sidal envisage de produire 96 millions de doses de vaccin anti-Covid-19 par an »

Le Groupe Sidal envisage de produire 96 millions de doses du vaccin "Coronavirus" annuellement, a indiqué mardi à Alger le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed.

S'exprimant devant les membres de la Commission de la Santé, des Affaires sociales, du Travail et de la Formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a fait savoir que "le Groupe Sidal envisage de produire 96 millions de doses/an du vaccin anti-Covid-19", assurant que le Groupe se dit prêt à "adapter la quantité de ce vaccin aux besoins nationaux, dans la perspective de se lancer dans l'exportation vers les pays africains".

A noter que le groupe pharmaceutique public Sidal avait lancé, le 29 septembre dernier à Constantine, la production du vaccin anti-Covid-19 de la firme chinoise

Sinovac, lequel devra être commercialisé en début 2022.

La production locale du vaccin "permettra d'économiser 60% des recettes d'importation", a-t-il encore expliqué.

Quant aux mesures prises et des acquis réalisés à l'échelle nationale dans la riposte au Coronavirus, M. Benbahmed a fait remarquer que la production de l'oxygène était passée de "140.000 litres/jour avant la crise sanitaire, à 555.000 litres/jour actuellement, une quantité qui dépassera d'ici juin prochain 1.076.000 litres/jour".

Par ailleurs, le ministre a indiqué que la facture d'importation des médicaments avait réduit en 2021 de 800 millions Usd par rapport à 2019, alors que la production nationale a évolué d'un (1) milliard Usd durant la même période, expliquant que "les laboratoires étrangers producteurs et fournisseurs d'insuline ont été

convaincus de réduire les prix de 20%, ce qui permettra d'économiser 10 milliards Da'an".

Depuis l'installation du comité économique intersectoriel en janvier 2021, "il a été procédé à la révision des prix de 1.654 médicaments, et l'enregistrement, pour la première fois, de 38 biosimilaires et 16 génériques, outre la production de 83 médicaments localement", a assuré M. Benbahmed, ce qui "permettra d'économiser au moins 30% des recettes".

Evoquant la nouvelle politique pharmaceutique réglementaire inscrite dans le cadre de la réforme du secteur de l'Industrie pharmaceutique, le ministre a fait état de "l'élaboration de 20 décrets exécutifs, dont 12 ont été publiés, et 39 arrêtés ministériels, dont 28 publiés, le reste étant en cours d'examen au niveau du Secrétariat général du Gouvernement (SGG)".

ALGÉRIE-BM Le rapport de la Banque mondiale sur l'économie algérienne est "biaisé"

Les conclusions du dernier rapport publié par la Banque mondiale (BM) consacré au suivi de la situation économique de l'Algérie ont été contestées par des experts économiques algériens qui ont estimé que ce rapport était "biaisé" avec l'objectif de porter atteinte à l'image de l'Algérie.

A ce titre, l'expert Mustapha Mekideche, s'est dit "surpris et même choqué" par ce rapport de la BM, dans la forme et dans le fond mais aussi dans sa tonalité générale et dans ses détails.

Il a estimé que ce rapport avait pour seul objectif "de démonétiser l'image du pays et son économie" et non de produire, comme c'est la tradition dans cette institution, un rapport inscrit dans une vision triennale basée sur des sources fiables.

M. Mekideche a jugé, en outre, que ce document "décrédibilise" les analyses de cette institution, avec un rapport "biaisé" dans des choix thématiques "fantasmés" en évoquant l'extension de la pauvreté pour un pays que le PNUD classe régulièrement dans le Top 3 africain de l'indice de développement humain.

Il a qualifié, à ce titre, de "manque de professionnalisme" l'annonce "farfelue" du chiffre d'importation prévisionnelle d'un montant de 50 milliards de dollars pour 2022, au moment où la balance commerciale algérienne est excédentaire en 2021 dans un contexte de "rationalisation" des importations et d'augmentation "substantielle" des exportations hors hydrocarbures.

M. Mekideche a relevé, également, ce parti pris dans le jugement porté sur "un soit disant refus récurrent" d'engager des réformes structurelles au moment où la loi de finances 2022, plus précisément dans l'article 187, prévoit la révision du système de subventions.

Cela en plus d'omettre de relever la suppression de la règle 51/49 qui encourage les investissements directs étrangers ou encore l'augmentation significative des exportations hors hydrocarbures.

Pour sa part, l'expert financier économiste, Mohamed Boukhari, a estimé que le rapport de la BM tel qu'il a été fait est "biaisé" et ne représente aucunement la situation économique de l'Algérie, relevant que ce rapport se réfère à des données de l'Office national des statistiques, tout en donnant des conclusions contradictoires avec les chiffres fournis par cet organisme.

Il a signalé, dans ce sens, que les courbes sur les graphes élaborés par la BM, pour représenter l'évolution de l'économie algérienne, sont "positives" dans différents secteurs, en se référant aux chiffres donnés par l'ONS avec une croissance de +13,8% dans le domaine de la construction, +10,2% d'évolution dans le domaine des services, pour ne citer que ces exemples, alors que les conclusions sont plutôt "pessimistes".

D'autre part, l'expert soulignera que la décroissance du Produit intérieur brut (PIB) par rapport à la période pré-pandémie, relevée dans le document de la BM, n'est pas justifiée vu que la période de référence choisie par la Banque, à savoir l'année 2019, n'est, selon lui, pas la période la plus "représentative" du fait de "l'instabilité" qui l'avait marquée.

M. Boukhari qui en a conclu que la "déformation" des données officielles reflète la volonté de certains "pseudo experts" de cette institution "de masquer l'émergence de l'Algérie et de dénigrer tout ce qu'elle a réalisé avec pour objectif de stopper son élan".

L'expert a dénoncé, en outre, les desseins de ces parties qui visent à ce que l'Algérie reste "à la merci de certains lobbies" tout en essayant de "la pousser vers l'endettement extérieur". Il n'a pas manqué de signaler que la BM a été "plus clémente" dans ses conclusions avec des pays, notamment à l'Ouest de l'Algérie, "en maquillant" la baisse drastique de leurs réserves de change et l'impact de la pandémie sur la vie sociale de leurs populations, engendrant même plusieurs grèves, "par une volonté de réforme" engagée par ces pays. L'expert a indiqué que la performance économique de l'Algérie "est bel et bien là" avec une évolution des exportations hors hydrocarbures d'un montant dépassant les 4,5 milliards de dollars à fin novembre, ce qui traduit, selon lui, le potentiel de l'Algérie de se détacher de la dépendance aux hydrocarbures et constitue un message fort quant à sa capacité à s'imposer sur les marchés internationaux.

ALGÉRIE - TURQUIE Accord de coopération entre le Centre universitaire de Naama et l'Université turque de Sakarya

Le Centre universitaire Salhi Ahmed de Naama a conclu une convention de coopération avec l'Université turque de Sakarya, dans les domaines de la recherche académique, de la publication et de l'échange d'étudiants et de membres du corps professoral, a-t-on appris mardi auprès de l'établissement d'enseignement supérieur.

Le directeur du Centre universitaire de Naama, Safi Habib, qui a signé cet accord en Turquie avec le directeur de l'Université Sakarya, Zar Fateh Shafshan, a indiqué que le protocole renforcera les échanges scientifiques et universitaires et facilitera la diffusion des recherches universitaires entre les deux établissements d'enseignement supérieur.

Il a ajouté que la convention permet aux étudiants et enseignants du Centre universitaire de Naama de bénéficier du programme "Moulana" d'enseignement de la Faculté de théologie à Konya (Turquie), ce qui leur permettra de participer à des conférences, des cours et des échanges dans diverses disciplines universitaires et d'accéder à divers aspects de la recherche scientifique.

Le programme d'enseignement Moulana constitue une occasion aux étudiants algériens de suivre des cours dans des universités turques dans le cadre de bourses universitaires octroyées chaque année par la Turquie, a-t-on souligné.

Pour rappel, le centre universitaire de Naama a signé, au début du mois de décembre en cours, un accord de coopération et d'échange scientifique avec l'Université nationale de Kiev (Ukraine) des langues étrangères comportant des échanges en enseignement des langues, de la recherche et de la tenue de sessions de formation et de stages.

ALGÉRIE - MONDE ARABE Le 18^e congrès des ministères arabes de l'Enseignement supérieur appelle à la protection des diplômes universitaires de la falsification

Le 18^e congrès des ministères arabes de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique dont les travaux ont pris fin mardi après-midi à Alger, a appelé à l'adoption d'un système arabe unique pour la protection des diplômes universitaires de la falsification à travers la technologie "Block Chain".

Parmi les recommandations lues par le ministre de l'Enseignement supérieur, président du Congrès, Abdelbaki Benziane, figure "la nécessité d'adopter le plan exécutif du cadre général de la recherche scientifique arabe dans les domaines social, économique et culturel en vue de renforcer la coopération interarabe en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique".

Les participants ont recommandé également l'actualisation des cadres pédagogiques des diplômés au niveau des pays arabes pour s'adapter aux nouveautés, renforcer la recherche scientifique dans les sciences humaines et sociales et d'échanger les expériences arabes.

Il a été préconisé aussi, dans ce sens, d'encourager la publication des recherches appliquées en les liant aux besoins des secteurs économique et social privés et publics. Dans le même cadre, les conférenciers ont insisté sur "la relance des grands projets spécifiques représentés par l'ALECSO notamment en termes de domiciliation de l'intelligence artificielle, le classement arabe des universités tout en alimentant l'observatoire ALECSO de données et statistiques relatives à l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et favorisant l'union académique et de recherche entre les universités arabes". Pour ce qui est des indicateurs mesurant la performance régionale d'utilisation de l'intelligence artificielle, les participants ont appelé à l'élaboration d'un sondage et le distribuer aux pays arabes, en sus du suivi de la mise en œuvre, de la coordination avec les pays arabe pour la proposition d'un programme de projets de recherche commun et la définition des modalités de financement.

ALGÉRIE - MAURITANIE Signature de plusieurs accords de coopération bilatérale

L'Algérie et la Mauritanie ont signé, mardi, plusieurs accords de coopération dans les secteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Santé, de la Formation professionnelle et des PME, et ce, en marge de la visite d'Etat qu'effectue en Algérie le président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani.

La visite du président mauritanien en Algérie "permet d'enrichir le cadre juridique régissant la coopération entre l'Algérie et la Mauritanie à travers la signature d'une série d'accords dans plusieurs secteurs", a affirmé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue mauritanien.

La visite du Président El-Ghazouani en Algérie intervient en prélude à "l'élargissement de la coopération à d'autres domaines et la création des conditions idoines au profit des hommes d'affaires et des opérateurs économiques pour booster la coopération économique et commerciale et établir un partenariat solide", a dit le Président Tebboune, insistant sur l'impératif de lancer les travaux de réalisation de la route Tindouf-Zouerate.

"Les relations algéro-mauritaniennes sont anciennes et connaissent un développement notable qui s'est récemment accéléré à la faveur de l'ouverture du poste frontalier", a relevé le président de la République.

"Véritable passerelle de communication entre les populations de la région frontalière, ce poste frontalier a permis de doubler le volume des échanges commerciaux entre les deux pays", a-t-il ajouté, estimant qu'"il s'agit d'un acquis majeur". Un acquis "conforté par la récente création du Comité bilatéral frontalier algéro-mauritanien, présidé par les ministres de



l'Intérieur des deux pays, pour veiller à la coopération bilatérale dans la région frontalière et suivre la coordination sécuritaire", a soutenu le Président Tebboune.

Par ailleurs, un intérêt particulier a été accordé à l'action arabe commune lors de ces entretiens, d'autant que l'Algérie abritera prochainement le Sommet arabe que le Président de la République souhaite "rassembler et unificateur du rang arabe".

Pour sa part, le Président mauritanien a qualifié sa visite d'Etat en Algérie de "fructueuse et constructive", estimant qu'elle "permettra de hisser les relations de coopération algéro-mauritaniennes au niveau de la fraternité et de l'amitié unissant les deux peuples frères". Il a en outre souligné que les relations de coopération unissant les deux pays sont "larges, multiples et ancrées dans l'histoire", ajoutant

que sa visite était "une occasion pour ancrer les relations de la coopération bilatérale", ce qui s'est traduit, a-t-il fait observer, par "la signature de plusieurs accords dans des domaines importants.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a eu mardi au siège de la Présidence de la République des entretiens en tête à tête avec son homologue mauritanien, lesquels ont été élargis aux membres des délégations des deux pays.

Un autre jalon vient s'ajouter à la coopération algéro-mauritanienne

L'Algérie et la Mauritanie ont signé plusieurs accords de coopération et des mémorandums d'entente concernant plusieurs secteurs. Il s'agit d'un accord de coopération dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de

la Recherche scientifique, signé par le ministre du secteur, Abdelbaki Benziane et son homologue mauritanienne, Amal Sidi Ould Cheikh Abdellah. Un programme exécutif pour les années 2022/2023/2024 a été également signé dans le même domaine par les deux ministres. Par ailleurs, un protocole d'accord de coopération dans le domaine de la Santé a été signé par le ministre du secteur et le ministre mauritanien de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Taleb Ould Sid Ahmed. Un mémorandum d'entente dans le domaine de la Formation professionnelle a été signé par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi et son homologue mauritanien. Les signatures ont également porté sur un mémorandum d'entente dans le secteur des micro-entreprises, conclu côté algérien par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat, et côté mauritanien, par le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Le président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani avait entamé lundi une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, laquelle s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales et de la coopération entre les deux pays frères.

Sonatrach : «des produits pétroliers et dérivés seront exportés vers la Mauritanie»

Le Président directeur général du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, a annoncé mercredi à Oran, des projets d'exportation de produits pétroliers et leurs dérivés vers la République islamique mauritanienne.

En marge de la visite du président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, au

site de production de l'urée et d'ammoniaque, implanté dans la zone industrielle pétrochimique d'Arzew, dans le cadre d'une visite d'Etat effectuée en Algérie, Toufik Hakkar a souligné que ces projets futurs portent principalement sur la commercialisation des produits pétroliers et des dérivés du pétrole ainsi que le propane et le butane. En outre, il existe d'autres pro-

jets futurs liés à l'exportation d'engrais en azote vers la Mauritanie, a-t-il fait savoir. Le P-dg de Sonatrach a estimé que la visite du président mauritanien constitue une opportunité pour faire connaître les capacités productives du groupe. Des perspectives pour exporter l'ammoniaque et l'urée vers la Mauritanie par voie maritime existent, a-t-il relevé.

ROUTE TINDOUF-ZOUERATE (MAURITANIE) Un projet d'envergure en dehors des frontières, une première depuis l'indépendance

Le projet de réalisation d'une route reliant Tindouf (Algérie) à Zouerate (Mauritanie), sur une longueur de 775 km, sera réalisé par des entreprises algériennes, permettant à l'Algérie d'édifier, pour la première fois depuis l'indépendance, un ouvrage d'une telle envergure en dehors de ses frontières.

L'accord de la réalisation de ce projet transfrontalier a été signé en marge de la visite d'Etat du Président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, en Algérie, à l'invitation du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. La visite a été couronnée par la signature de plusieurs accords, dans différents domaines de coopération entre les deux pays, dont celui de la réalisation d'une route reliant Tindouf à Zouerate qui demeure "le plus important"

accord signé entre les deux gouvernements à cette occasion.

Ce mémorandum d'entente a été signé, hier mardi, au siège du ministère des Travaux publics par le ministre des Travaux publics, Kamel Nasri, représentant du Gouvernement algérien, et le ministre mauritanien de l'Equipement et des Transports, Mohamedou Ahmedou M'haïmid. Etalée sur une longueur de 775 Km, sur le territoire mauritanien dans sa quasi-totalité, cette route permettra à l'Algérie de réaliser, pour la première fois depuis l'indépendance, un projet d'une telle envergure, dans le domaine le domaine des transports et des travaux publics, en dehors de ses frontières, à l'image des grandes sociétés chinoises ou encore turques, reconnues dans ce domaine.

Il s'agit, en effet, d'une dizaine d'entreprises algé-

riennes qui vont réaliser cette route, qui va transformer toute cette région et les régions limitrophes, entre autres, Cosider TP, EVSM, SNT, EPTRC, ETTR Ouargla, EPTP Alger, SERA Oran. Le bureau d'études qui assurera le suivi de ce projet est également algérien, à savoir, SAEPI. Le laboratoire des travaux public du centre (LTPC), ainsi que le laboratoire de l'habitat et de la construction (LNHC), seront également engagés dans ce projet, tandis que l'organisme de contrôle des travaux publics (CTTP) est algérien. Une fois achevée, cette importante route sera exploitée par l'Algérie sous forme de concession de 10 ans avec une reconduction tacite. Le contrat de réalisation de cette infrastructure de base, qui a toujours constituée "un rêve" pour les habitants de ces régions, prendra effet dès l'achèvement des

travaux. Les nombreux relais sur cette route, quant à eux, seront également réalisés et exploités par la société nationale NAFTAL.

A rappeler qu'à l'issue de la signature de l'accord de réalisation de ce projet, M. Nasri s'est félicité de ce mémorandum qui vient marquer "une étape historique dans les relations algéro-mauritaniennes", selon lui.

Pour sa part, le ministre mauritanien, a estimé que cet accord est "un moment historique", affirmant que "la route, qui ouvrira des axes routiers internationaux importants, devra permettre aux opérateurs algériens une ouverture économique sur les marchés africains en passant par la Mauritanie qui permettra, à son tour, de renforcer la coopération économique entre les opérateurs des deux pays".

LAGHOUAT

Se référer au texte coranique pour le traitement des questions d'atteintes à la religion

Les participants à une rencontre intitulée "Atteintes aux symboles de l'Islam, entre prétexte de liberté d'expression et discours de haine", organisée mercredi à Laghouat par visioconférence, ont appelé à se référer au texte coranique pour le traitement des questions liées aux atteintes à la religion et ses symboles.

Ils ont mis l'accent sur l'inspiration du texte coranique pour traiter des différentes questions en rapport avec l'atteinte aux religions et à leurs symboles de façon générale, et l'Islam en particulier, selon une vision claire et une stratégie continue, et non pas via des réactions improvisées et conjoncturelles.

L'importance de l'action dans le sens de démasquer et authentifier les pratiques sionistes attentant aux symboles islamiques en Palestine occupée ainsi que de s'employer à la défense de ces symboles et leur préservation, a été également soulignée par les universitaires participant à la rencontre. Ces derniers ont insisté aussi



sur l'exploitation des médias, la production cinématographique, les œuvres dramatiques, le dessin animé et les réseaux sociaux pour corriger l'image de l'Islam aux yeux des autres et contrer les campagnes

hostiles programmées.

Parmi les recommandations de cette rencontre, la tenue de séminaires scientifiques avec les adeptes de religions pour criminaliser l'atteinte aux religions et à leurs symboles, à travers

un dialogue entre les religions et le bannissement du discours de haine, en plus d'inciter les instances onusiennes à promulguer des textes et lois criminalisant ce type d'atteintes et de dégager un référent islamique unifié en Occident.

Les travaux de cette rencontre de deux jours, organisée au Centre de recherches en sciences islamiques et de civilisation de Laghouat, ont donné lieu à une série de communications traitant d'axes inhérents à la défense des symboles de l'Islam, ainsi qu'aux voies permettant de contrecarrer les discours de haine et les atteintes aux symboles religieux, selon les organisateurs.

AADL

Belaribi : « livraison de 20.000 logements dans la périphérie de Sidi Abdallah avant fin 2022 »



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a déclaré que le projet de réalisation de 20.000 logements AADL dans la périphérie de la nouvelle ville de Sidi Abdallah (ouest d'Alger) prendra fin avant fin 2022.

Dans une déclaration à la presse lors d'une visite d'inspection d'un projet de 20.000 logements de type location-vente (AADL) dans la périphérie de la nouvelle ville de Sidi Abdallah, M. Belaribi a précisé que "l'objectif fixé est de parachever la réalisation des logements et des VRD (voiries et réseaux divers) avant la fin de l'année 2022", faisant savoir que 70 % du projet est en cours de réalisation.

Sur orientation du Président de la République, l'Etat a mobilisé les fonds nécessaires pour assurer la réalisation des logements et les VRD de manière simultanée et avec la même cadence, sachant que la réalisation des projets débutait auparavant par les logements, suivis des voiries puis des réseaux divers, a-t-il rappelé.

Lancé en juillet 2020, le projet de réalisation de 20.000 logements dans la périphérie de Sidi Abdallah a été pris en charge par des bureaux d'études algériens et une main d'œuvre algérienne (ingénieurs et ouvriers), a-t-il indiqué, rappelant que tous les projets de logement à travers le territoire national sont réalisés avec des matériaux de construction locaux.

AÏN TÉMOUCHENT

Près de 2.500 foyers dans les zones d'ombre raccordés au gaz de ville en 2021

Près de 2.500 familles habitant les zones d'ombres dans la wilaya de Aïn Témouchent ont été raccordées au réseau de gaz naturel en 2021, apprend-on mercredi auprès de la direction de l'Énergie de la wilaya.

Dans une déclaration à l'APS, le Directeur de l'Énergie par intérim, Mohamed Rahal, a affirmé que les efforts menés dans ce sens en 2021 ont permis le raccordement de cette source énergétique au profit de 2.449 foyers de huit zones d'ombre sur dix-sept concernées par un programme devant être achevé au cours du premier semestre de l'année prochaine.

Ainsi, avec l'arrivée du gaz de ville à leurs foyers, les habitants des zones d'ombre disséminés dans les villages et douars Aissaoui Bouziane (Hassi El Ghella), Hamadouche (Sidi Ouriache), Ouled Djebara (Terga), El Hedjairiya et Aïn El Beida (Hammam Bouhadjar) ont définitivement rompu avec le calvaire qu'ils enduraient à la recherche d'une bouteille de gaz butane.

Le secteur de l'énergie poursuit ses efforts de terrain pour achever l'opération de raccordement au réseau de gaz naturel des centres d'habitat de Sidi Belhadri (Sidi Boumediene), Aurès El Meïda (Hammam Bouhadjar) et Aïn Lâalam (Aïn Tolba) classés zones d'ombre, où les travaux de raccordement prendront fin au cours des premiers mois de l'année prochaine.

Dans ce cadre, le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales a alloué l'équivalent de 1,3 milliard de DA pour prendre en charge le projet de branchement de 5.622 foyers de 17 zones d'ombre au réseau du gaz de ville. Un réseau de transport long de 16,3 km a été ainsi réalisé permettant l'extension de la longueur du réseau de distribution à 160 km pour l'ensemble de la wilaya, ajoute M. Rahal. Les différents programmes dont la réalisation a été supervisée par le secteur de l'énergie de la wilaya ont permis à environ 13.000 familles dans l'ensemble des communes de la wilaya de bénéficier du réseau de gaz de la ville au cours de l'année 2021.

La wilaya a enregistré un taux de raccordement de l'ordre de 77,5% en matière de couverture par le réseau de gaz naturel. Ce taux atteindrait les 80% en 2022, après la réception des différents projets en cours de réalisation, a-t-on confirmé.

APS

AÉROPORT D'ORAN

Essais techniques sur la nouvelle aérogare en janvier 2022

Les essais techniques sur la nouvelle aérogare de l'aéroport international "Ahmed Benbella" d'Oran seront lancés au mois de janvier prochain, a-t-on appris mercredi du directeur de l'aéroport, Nadjib Benchenine.

Les travaux tirent à leur fin après l'accélération de la cadence de réalisation, le renforcement des chantiers et le travail en rotation de H/24 pour rattraper le retard, a-t-il indiqué, annonçant le lancement en janvier prochain des essais techniques touchant différents équipements.

Il a fait savoir que les essais techniques sur la nouvelle aérogare de l'aéroport international "Ahmed Benbella" d'Oran vont durer trois

mois et la mise en service est prévue en fin mars ou début avril prochains au plus tard. Cette nouvelle infrastructure sera prête pour accueillir les invités d'Oran à l'occasion de la 19e édition des Jeux méditerranéens, qui se tiendra du 25 juin au 5 juillet 2022, a-t-il affirmé.

La capacité de traitement de la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Oran est estimée à 3,5 millions de passagers par an, extensible à 6 millions.

Divers équipements de cette aérogare ont été réceptionnés, tels que les escalators, le tapis roulant pour bagages et les caméras de surveillance.

Le projet comprend également la

réalisation de la zone de fret aux normes internationales en vigueur sur une superficie de 4.000 mètres carrés.

Alimentée en énergie solaire avec plus de 4.000 plaques photovoltaïques, la nouvelle aérogare dispose d'un parking automobile à trois étages d'une capacité de 1.200 véhicules et d'un parking extérieur d'une même capacité.

Les travaux de réalisation d'une double voie sur 2 kilomètres menant vers la nouvelle aérogare ont été achevés, de même que ceux d'éclairage public et d'espaces verts, pris en charge par l'Entreprise de gestion des aéroports de l'Ouest, a-t-on indiqué.

ANNABA

Vers l'alimentation en électricité d'une centaine d'exploitations agricoles "avant la fin juin 2022"

Pas moins de 124 exploitations agricoles de la wilaya d'Annaba devraient être raccordées au réseau d'électricité "avant la fin du deuxième trimestre 2022", a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya.

S'inscrivant dans le cadre des efforts visant à lever les verrous entravant l'investissement agricole, l'opération de raccordement de ces exploitations au réseau

électrique devrait permettre d'augmenter mais aussi d'améliorer la production végétale et animale, a précisé la même source soulignant que les préoccupations des propriétaires de ces exploitations avaient été soulevées au comité d'écoute des investisseurs de la wilaya. Les fermes agricoles en question relevant des communes d'El Eulma, Chorfa, El Bouni et de Sidi Amar activent

dans les filières d'élevages, de l'arboriculture, la céréaliculture, les légumes secs, la culture de tomate, l'apiculture et l'aviculture, a précisé la même source.

Le problème d'exploitation des terres agricoles du domaine de l'Etat sans actes de concession a été également soulevé comme étant un obstacle à l'investissement agricole.

L'antenne locale de

l'Office national des terres agricoles recense actuellement le foncier agricole inexploité et les opérateurs dans les différentes filières agricoles activant sans actes de concession à l'effet de trouver solution à cette situation. La majorité des terres agricoles exploitées sans actes de concession se trouvent dans les communes de Berrahal, Oued El Aneb, Chorfa et de Tréat.

TINDOUF

Près de 41.500 palmiers traités contre le Boufaroua

Près de 41.500 palmiers ont été traités dans la wilaya de Tindouf contre les maladies parasitaires du Boufaroua et du Myelois, depuis le lancement en mai dernier de la campagne préventive de traitement contre les maladies du palmier, a-t-on appris mercredi auprès de la

direction locale des services agricoles (DSA).

Menée à travers neuf (9) périmètres agricoles, totalisant 420 hectares, à travers les communes de Tindouf et Oum-Laassel, cette campagne a donné des résultats "probants" en termes d'éradication des

maladies parasitaires du Boufaroua et du Myelois et l'amélioration quantitative et qualitative de la production de dattes locales, Lehmira, Tenasser, El-Feggous, Hartane et Laâdham, a précisé le chef de service de la santé végétale à la DSA, Fares Beya.

FERROVIAL ANNABA Bientôt des stations- services mobiles fonctionnant à l'énergie solaire

L'entreprise nationale de construction de matériels et équipements ferroviaires (Ferrovial) d'Annaba se dirige vers la fabrication pour la première fois sur le marché national d'équipements fonctionnant à l'énergie solaire dont des stations-services mobiles.

Cette orientation consacre l'engagement de l'entreprise à s'impliquer dans la stratégie de développement global du pays, en identifiant les besoins du marché national et en œuvrant à y répondre par des produits à la hauteur des buts tracés pour revitaliser l'économie et promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables, a affirmé le directeur général de Ferrovial, Lamri Bouyoucef. Ferrovial s'attèle dans le cadre de son plan de développement lancé en 2017 à la diversification de ces produits par la diversification des équipements fabriqués à l'intention des opérateurs économiques et s'est orientée en 2021 vers la proposition de stations-services de distribution de carburants fonctionnant à l'énergie solaire. Ce produit vient répondre aux besoins des usagers des routes du grand Sud du pays notamment les transporteurs de marchandises destinées à l'exportation en mettant à leur disposition ces stations-services, a-t-il précisé.

Les ingénieurs et techniciens composant le staff chargé des études à Ferrovial s'évertuent à développer des produits fonctionnant à l'énergie solaire pour encourager les opérateurs économiques à opérer la transition vers les énergies renouvelables, a ajouté le directeur général de cette entreprise.

Vers la fabrication de pièces de rechanges en 2022

Ferrovial projette également de se lancer à partir de 2022 dans la fabrication de pièces de rechange afin de se placer sur le marché de la maintenance et fournir aux opérateurs économiques les diverses pièces nécessaires pour l'entretien de leurs installations industrielles, a indiqué le même responsable. Au titre de son plan de développement lancé en 2017 avec la mobilisation de 4 milliards DA, Ferrovial a acquis des équipements industriels modernes de haute technologie lui permettant de fabriquer de multiples modèles de pièces de rechange dont celles pour engins industriels.

Le programme de production tracé par l'entreprise porte sur la fabrication d'équipements pour les secteurs de l'agriculture, de l'hydraulique, des mines, des travaux publics et de l'environnement ainsi que pour les activités d'embarquement des containers au niveau des ports, pour les incinérateurs de déchets et les fours industriels d'assèchement du phosphate.

Le développement des ressources humaines constitue l'un des défis majeurs pour Ferrovial qui emploie actuellement 600 travailleurs contre 230 avant le lancement en 2017 du plan de développement et prévoit de recruter 1000 travailleurs vers 2024, a-t-on fait savoir. Ferrovial mise ainsi sur la formation et le développement technologique pour moderniser ses filiales et la création de nouvelles sections productives spécialisées afin de mieux répondre aux besoins du marché et améliorer les rendements de l'entreprise.

HYDROCARBURES Hausse de la production commerciale des hydrocarbures de 16,1% à fin septembre

La production commerciale des hydrocarbures en Algérie a enregistré une hausse de 16,1% durant les neuf premiers mois de l'année 2021, comparativement à la même période de 2020, a indiqué le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab.

Ainsi, la production commerciale des hydrocarbures est passée de 104,7 millions de Tonne équivalent pétrole (TEP), à fin septembre 2020 à 121,5 millions de TEP à fin septembre 2021, a précisé M. Arkab dans un entretien accordé à l'APS. Il s'agit d'une "forte reprise" des activités de la branche des Hydrocarbures qui intervient après une année 2020 "marquée par un désinvestissement et un ralentissement de l'activité". Cette performance a été enregistrée essentiellement grâce à la hausse de la production du gaz naturel et GPL, respectivement de +31% et 4%. Quant aux volumes exportés, ils ont connu la même tendance haussière pour atteindre 72 millions de TEP, soit une croissance de 22%, selon le ministre.

EXPLOITATION DES HYDROCARBURES Le lancement de l'appel d'offres en 2022 tributaire de la situation du marché

L'Algérie compte lancer en 2022 un appel d'offres destiné aux compagnies internationales pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures, selon le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, soulignant toutefois que cet appel reste tributaire de la situation du marché.

"L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a prévu dans son plan d'actions un appel d'offre en 2021/2022. Néanmoins, le lancement de cet événement reste tributaire d'autres facteurs exogènes et nos experts suivent les perspectives d'évolution des marchés pétroliers et gaziers, les plans d'investissements des compagnies pétrolières ainsi que leurs stratégies en matière d'énergie, pour un choix optimum de la date du lancement", a indiqué M. Arkab dans un entretien à l'APS. Le ministre a souligné, par ailleurs, que l'Algérie compte atteindre ses objectifs en terme de promotion du domaine minier d'hydrocarbures, "indépendamment du mode de conclusion des contrats, lequel obéit en tout état de cause sur les principes de transparence



et de mise en concurrence". Il fait observer que depuis la promulgation de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, et avant même la finalisation de l'élaboration de ses textes d'application, Alnaft et Sonatrach ont entamé des discussions avec plusieurs partenaires potentiels en vue de développer des projets dans l'amont pétrolier et gazier, rappelant qu'un premier

contrat avait été signé avec l'italien ENI pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures dans le périmètre Berkine Sud pour un investissement de 1,4 milliard de dollars. Interrogé sur le recours au marché SPOT du gaz, M. Arkab a souligné que ce marché n'est pas nouveau pour Sonatrach qui opère souvent des ventes selon ce mode. "Notre stratégie de commer-

cialisation du gaz naturel vise à mieux valoriser notre gaz en utilisant les indices de références liées aux différents hubs gaziers notamment européens", a-t-il affirmé. Toutefois, "cette question reste liée à d'autres facteurs en relation avec les conditions techniques de l'amont gazier, de la demande du marché domestique, des engagements contractuels pour la vente du gaz via gazoducs, du taux de fonctionnement des unités de liquéfaction ainsi que de la disponibilité du gaz". Pour rappel, Sonatrach s'est engagé avec ses clients potentiels pour des ventes de gaz (naturel ou GNL), par des contrats de long et moyen terme. Ces contrats font l'objet de révisions régulières en terme de prix et de quantité enlevée tenant compte de l'évolution des conditions du marché.

ALGÉRIE-BM

L'expert international Leghliel met à nu le rapport tendancieux de la Banque mondiale

Le dernier rapport de la Banque mondiale sur l'Algérie a été complètement démonté par l'expert international en énergie et Bourse, Nouredine Leghliel, qui a présenté les indicateurs macroéconomiques favorables à la relance de l'économie nationale. Argument à l'appui, M. Leghliel a rejeté en bloc, dans un entretien accordé au journal électronique "Algérie 54", les conclusions de l'institution de Bretton Woods, quant à un prétendu "séisme dévastant" Alger. L'expert algérien établi en Suède a souligné, dans ce sens, que sur le plan macroéconomique "les indices sont favorables" avec un léger excédent budgétaire, une balance commerciale excédentaire, une stabilité des réserves de change, une baisse

des importations et une légère hausse des exportations hors-hydrocarbures. Il a également évoqué la croissance économique de 6% enregistré au 3ème trimestre de 2021. A tous ces signes positifs, l'expert ajoute l'absence d'endettement étranger. "Tous ces indices sont positifs pour une reprise de la croissance économique en Algérie, malgré l'impact de la crise sanitaire qui continue d'affecter la planète d'après deux années", a-t-il affirmé. A propos de l'inflation, M. Leghliel a fait constater que le phénomène n'a épargné aucun pays. Le phénomène a frappé tous les pays y compris les grandes économies mondiales, en raison de la situation sanitaire qui a entraîné une hausse vertigineuse des matières pre-

mières, a estimé l'expert. Pour étayer ses propos, l'expert a cité les Etats-Unis, la première économie mondiale, qui a enregistré une inflation de 6,2%. Egalement l'Allemagne, première économie européenne et troisième au niveau mondial qui a vu son taux d'inflation grimper à 5,3%. Pour faire face à l'inflation, de nombreux pays avaient eu recours à la planche à billets, "sans que les médias de la Mainstream n'aient osé le souligner", a-t-il dénoncé. Au terme de son analyse, l'expert Nouredine Leghliel a mis en garde les économistes algériens contre les notes et les conclusions des organismes français, qui s'éternisent à véhiculer une image sombre lorsqu'il s'agit de l'Algérie.

CAMIONS MERCEDES-BENZ FABRIQUÉS LOCALEMENT

Logitrans réceptionne le dernier quota de sa commande destinée au renforcement de sa flotte

Le Groupe public de transport terrestre de marchandises et logistique (Logitrans) a réceptionné mardi le dernier quota de sa commande de camions Mercedes Benz fabriqués localement, une commande destinée au renforcement de sa flotte et à l'accompagnement des exportateurs, indique un communiqué du Groupe. "Le Groupe Logitrans a réceptionné mardi 28 décembre 2021 le dernier quota d'une commande de 300 camions semi remorque (6x4), fournis par la Société algérienne pour la production de poids lourd Mercedes Benz (SAPPL - MB), relevant du ministère de la Défense (MDN)", précise le communiqué. La réception de ce quota de 10 camions, vient en application de la convention signée entre Logitrans et la SAPPL pour une durée de 3 ans et du plan d'investis-

sement important tracé par le Groupe pour la période 2019-2021 à raison de 100 camions/an pour une enveloppe financière de 4,5 mds da, selon la même source. Le Groupe Logitrans compte renouveler cette convention à partir de l'année 2022 pour l'acquisition de camions, tous types confondus, dont d es camions 4x2 et 4x4 en plus de portes engins. "Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts consentis par Logitrans dans l'objectif de renforcer son parc et d'améliorer les services au profit des opérateurs économiques privés et publics mais aussi pour s'adapter aux orientations des Pouvoirs publics visant la promotion des exportations hors hydrocarbures notamment en direction des pays africains", conclut le communiqué.

INDUSTRIE-PHARMACIE

2021 : le secteur de l'industrie pharmaceutique entame sa mue

L'industrie pharmaceutique nationale a franchi des pas importants durant l'année 2021 avec la fabrication du vaccin anti-Covid-19 par le groupe public Saïdal et l'entrée en service de nouvelles unités de médicaments permettant de réduire substantiellement la facture des importations. Ces résultats ont été obtenus grâce aux efforts déployés par les opérateurs du secteur s'inscrivant pleinement dans les engagements des hautes autorités du pays qui visent notamment à asseoir une véritable industrie pharmaceutique en mesure d'assurer la couverture à hauteur de 70% les besoins nationaux en produits pharmaceutiques. Portée par le ministère de l'Industrie pharmaceutique, département créé en juillet 2020, la politique de développement du secteur mise en place a permis la concrétisation de plusieurs projets durant l'année écoulée, et ce, en dépit du contexte de la pandémie de Covid-19. Selon les données du ministère, la production nationale de médicaments a dépassé le montant de 2,5 milliards d'euros, en 2021, grâce à l'entrée en service de près de 60

nouvelles lignes de production. L'impact de cette production sur la facture d'importation du médicament est jugée considérable, se traduisant par une économie de 800 millions de dollars. Selon des déclarations du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, la production pharmaceutique nationale a augmenté de près de 50% en valeur, alors que "trois médicaments sur quatre sont désormais fabriqués en Algérie". Grâce aux investissements consentis dans ce domaine et à la politique de régulation du marché engagée, le pays a pu ainsi limiter l'importation aux médicaments essentiels. L'autre réalisation qui a aussi marqué le secteur durant l'année 2021 est celle du lancement officiel en mois de septembre de la production du vaccin anti-Covid-19 au niveau de l'unité Saïdal de Constantine. Fruit d'un partenariat avec la société pharmaceutique chinoise Sinovac, ce projet a permis à l'Algérie de rejoindre le cercle restreint des pays producteurs de ce médicament à l'échelle mondiale avec des capacités de productions de plus de 8 millions

de doses par mois. Le groupe Saïdal aspire à produire 200 millions de doses par an à l'unité de Constantine et aller vers l'exportation pour répondre aux besoins des pays du continent africain notamment. Les perspectives pour l'année 2022 s'annoncent également prometteuses, notamment avec l'entrée du projet de production locale d'insuline, au niveau d'une nouvelle usine à Boufarik (Blida), incluant une unité développée de production de trois générations d'insuline dans le cadre d'un projet de partenariat algéro-danois, entre Saïdal et les laboratoires Novo Nordisk. Cette nouvelle usine aura une capacité de production annuelle de 12 millions de stylos d'insuline pré-chargés. Le groupe Saïdal compte également entamer la production d'anti-cancéreux en mode full process, en partenariat avec le laboratoire coréen CKD OTTO, ce qui lui permettra d'assurer la couverture des besoins en produits d'oncologie qui connaissent régulièrement des perturbations en matière de disponibilité.

OPEP+

Arkab : « Toutes les options seront examinées lors de la prochaine réunion »

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés, désignés sous le nom d'Opep+, examineront lors de leur prochaine réunion, le 4 janvier, toutes les options, y compris la baisse de la production, suite aux derniers développements sur le marché liés notamment à la propagation du variant Omicron du coronavirus, a indiqué le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkaab.

"Nous agissons de manière responsable et proactive afin d'assurer la stabilité du marché pétrolier, offrant une visibilité exceptionnelle en termes de politiques d'offre dans l'intérêt bien évidemment des producteurs, de l'industrie pétrolière et pour l'ensemble des consommateurs. C'est dans ce même esprit que nous nous réunirons le 4 janvier 2022 afin d'évaluer la situation du marché pétrolier international et ses perspectives d'évolution à court terme", a déclaré M. Arkaab dans un entretien accordé à l'APS. Les membres de l'alliance Opep+ seront "extrêmement attentifs aux développements récents sur le marché, notamment pour ce qui est de l'impact potentiel de la nouvelle vague de contaminations sur la consommation mondiale de pétrole et pour ce qui est de la mise prochaine sur le marché d'importants volumes en provenance des stocks pétroliers stratégiques", a-t-il expliqué. "Tant que nous ne sommes pas réunis, il serait hasardeux de s'avancer sur l'issue de nos discussions. Nous pourrions prendre la décision d'augmenter en janvier prochain notre production de 400.000 barils/jour, de maintenir le niveau actuel inchangé ou de procéder à une baisse de notre offre globale", souligne encore M. Arkaab. Selon le ministre, la forte vague de contaminations notamment en Europe et l'apparition d'un nouveau variant dont le degré de virulence n'est pas encore connu, sont de nature à "élever les incertitudes" sur le



marché mondial du pétrole. La persistance des vagues de la Covid-19, poursuit-il, risque d'altérer la reprise économique mondiale et retarder le retour à une situation pré-pandémique et elle "ne sera pas sans conséquence sur la croissance de la demande pétrolière mondiale".

Par ailleurs, la décision d'un certain nombre de pays consommateurs de recourir à leurs stocks pétroliers stratégiques, pour un volume global de 66 mil-

lions de barils, "ne vise pas à répondre à un besoin de demande de pétrole mais à créer les conditions d'une offre excédentaire afin de pousser les prix à la baisse", estime M. Arkaab.

"Même si cet effet d'annonce ne s'est pas traduit par une contraction des prix du pétrole, nous restons très attentifs à l'impact que ses volumes additionnels auront sur l'équilibre et la stabilité du marché pétrolier au cours des prochains mois", a-t-il ajouté.

S'agissant de l'évolution des cours pétroliers en 2022, le ministre a fait observer que le redressement des cours du pétrole qui évoluent au-dessus de 60 dollars/barils depuis février dernier a soutenu significativement l'activité de forage aux États-Unis et ailleurs.

"Cette situation, conjugué au rythme d'ajustement haussier de la production de l'Opep+ et face aux pressions inflationnistes et le risque sanitaire devant affecté la demande, les cours du pétrole risquent de subir une pression à la baisse", a-t-il estimé, précisant que l'évolution des cours sera limitée à la fourchette 60-80 dollars/barils. Pour le moyen terme, les cours vont dépendre de plusieurs facteurs notamment l'évolution de la situation sanitaire, la reprise de la croissance économique ainsi que la relance des investissements dans l'amont pétrolier et gazier dont le montant reste largement en deçà du niveau observé avant 2014, selon M. Arkaab.

Pétrole : le baril de Brent sous la barre de 79 dollars

Les prix du pétrole baissent mercredi avant la publication hebdomadaire des données sur les réserves de brut aux États-Unis. Vers midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février cédait quelque 0,05% à 78,90 dollars. A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour le même mois perdait 0,20% à 75,83 dollars. Après avoir bondi en début de semaine pour atteindre leur plus haut niveau depuis un mois (79,85 dollars pour le Brent, 76,92 dollars pour le WTI), les cours se stabilisaient. Le marché table visiblement sur une demande qui reste élevée, malgré la propagation du variant Omicron du coronavirus, estiment les observateurs du marché de l'or noir. Les investisseurs se tourneront mercredi vers les données hebdomadaires de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) sur les stocks de brut des États-Unis, premier consommateur de pétrole au monde. Pour la semaine dernière, les analystes s'attendent à ce que les stocks de brut aient reculé de 2,7 millions de barils et à ce que ceux d'essence aient augmenté de 900.000 barils, selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg.

MEXIQUE

Le navire de croisière indésirable pour cas de covid finalement autorisé à accoster

Le Mexique a affirmé mardi autoriser dans ses ports tous les navires de croisière qui "demandent à accoster", y compris celui refusé par les autorités de l'État de Jalisco (Ouest) en raison de cas de covid-19 à bord.

"Le gouvernement du Mexique accueillera dans ses ports maritimes les navires de croisière qui demandent à accoster dans notre pays", a indiqué le ministère du Tourisme dans un communiqué. Il est ajouté que le Car-

nival Panorama, qui s'est vu refuser de débarquer à Puerto Vallarta, l'une des destinations les plus populaires du pays dans l'État de Jalisco, sera accueilli au port de Guaymas, dans l'État de Sonora.

Le ministre a précisé que si des personnes présentent des symptômes de Covid-19 elles recevront des soins médicaux, tandis que celles qui sont asymptomatiques ou présentent des symptômes légers "seront maintenues

en quarantaine préventive". "Les personnes qui ne présentent pas de symptômes seront autorisées à exercer leurs activités touristiques en respectant les mesures barrières", est-il souligné. Le 24 décembre, au départ de Long Beach, en Californie, cinq cas de Covid ont été détectés parmi l'équipage du Carnival Panorama, un chiffre qui est ensuite passé à 69, selon un communiqué du ministère de la Santé de l'État de Jalisco.

PHILIPPINES

Levée d'un moratoire sur les mines à ciel ouvert

Le gouvernement des Philippines a aboli un moratoire sur les nouvelles mines à ciel ouvert imposé il y a quatre ans, dans l'espoir de revitaliser l'économie du pays sinistrée par la pandémie de Covid-19, a annoncé mercredi un haut-responsable.

Cette décision a été criti-

quée par des défenseurs de l'environnement, qui l'ont jugée "à courte vue". Le moratoire avait été imposé en 2017 par le gouvernement précédent, qui accusait le secteur minier de provoquer de graves dommages à l'environnement. Manille a depuis changé de politique et encourage les investisse-

ments miniers pour tenter de redynamiser l'économie nationale. En avril, le président Rodrigo Duterte a ainsi levé un moratoire de neuf ans sur les nouveaux contrats miniers imposé par son prédécesseur. L'industrie minière est "un contributeur potentiel au rétablissement de l'économie", a dé-

claré mercredi le directeur du Bureau des mines et des sciences géologiques (MGB) Wilfredo Moncano, indiquant que la levée du moratoire avait été signée par le ministre de l'Environnement Roy Cimatu. Les mines "nous aideront à rembourser nos prêts pour combattre la pandémie", a-t-il affirmé.

OLÉAGINEUX

Le colza se replie sur le marché européen

Les prix du colza reculaient mercredi midi sur le marché européen dans le sillage du pétrole et des autres oléagineux, tout en se maintenant à un niveau élevé, au-dessus de 765 euros la tonne. Sur Euronext, le cours du colza cédait vers midi, 1,75 euro à 767,25 euros la tonne sur l'échéance de février et baissait de 75 centimes à 714,25 euros la tonne sur celle de mai, pour environ 640 lots échangés. Le pétrole, l'huile de palme et le colza OGM canadien-canola-sauf à brève échéance étaient aussi orientés à la baisse. Les analystes remarquent que "les cours du colza continuent d'afficher une très forte volatilité" avec un repli de plus de 10 euros la tonne mardi sur l'échéance la plus proche "après avoir atteint un nouveau record" en séance lundi, autour de 780 euros la tonne.

MONNAIES

Le dollar se renforce face à l'euro dans un marché frileux

Le dollar, valeur refuge, se renforçait mercredi dans un marché à l'appétit limité pour le risque alors que les inquiétudes provoquées par le variant Omicron du coronavirus persistent. Dans la matinée, le dollar prenait 0,26% face à l'euro, à 1,1280 dollar pour un euro. Le Royaume-Uni, le Portugal la France et la Grèce ont enregistré mardi de nouveaux records de cas quotidiens de Covid-19, preuve, selon les autorités, de la progression fulgurante du variant Omicron. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a souligné mercredi que le risque posé par le variant restait "très élevé". De quoi creuser l'appétit des investisseurs pour le billet vert.

ZONE EURO

La croissance des crédits aux entreprises continue d'accélérer, selon la BCE

La croissance des crédits accordés par les banques de la zone euro aux entreprises a de nouveau accéléré en novembre, tirée par les prêts de longue durée, a indiqué la Banque centrale européenne (BCE).

Les prêts aux entreprises industrielles et commerciales, ajustés de certaines opérations strictement financières, ont progressé sur un an de 2,9% en novembre, après 2,5% en octobre et 2,1% en septembre, mais encore bien en-dessous des hausses supérieures à 5% en début d'année.

Les crédits accordés aux ménages se maintiennent eux à un niveau élevé, grimpaient de 4,2% en novembre, sensiblement autant qu'en octobre et septembre, étant toujours tirés par les emprunts pour l'achat de logements. Globalement, la croissance des prêts au secteur privé a atteint 3,7% sur un an, contre 3,3% en octobre, sur fond de taux d'intérêt campant à leur plus bas. La croissance de la masse monétaire M3 a rechuté, à 7,3%, alors que les aides publiques déclenchées face à la première vague de la pandémie de Covid-19 se normalisaient. L'agrégat M3 est utilisé par la BCE comme indicateur avancé de l'inflation, en comprenant les espèces en circulation, les crédits à plus de deux ans et les dépôts des ménages et des entreprises. L'inflation a culminé à 4,9% en novembre sur un an, à son plus haut depuis l'introduction de la monnaie unique en 1999, en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie et appelées à s'estomper courant 2022, selon la BCE. L'institut monétaire prévoit une inflation de 3,2% en 2022, avant que l'agrégat ne se stabilise à 1,8% en 2023 et 2024, en repassant alors sous l'objectif de 2% visé sur le moyen terme. En conséquence, l'institut monétaire a allégé son dispositif de soutien à l'économie, mais maintenu des filets de sécurité dans un contexte économique incertain marqué par le variant Omicron.

APS

ORAN

Arrestation d'un dangereux trafiquant de drogue, saisie de 49 g de cocaïne

Les services de police de la wilaya d'Oran ont arrêté un dangereux trafiquant de drogue dure et saisi 49 grammes (g) de cocaïne, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la Sûreté de wilaya.

L'opération a été effectuée sur la base d'informations confirmées parvenues aux services de la police de la 15^e sûreté urbaine, faisant part d'un individu qui vendait de la drogue dure en milieu urbain, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya.

Après accomplissement des procédures judiciaires auprès du Procureur de la République près le tribunal d'El Othmania et surveillance de ses mouvements, le mis en cause a été arrêté et 49 grammes de cocaïne trouvés dans son domicile, 4 comprimés psychotropes et une somme de 33.500 DA ont été saisis.

Une procédure judiciaire a été engagée contre le mis en cause pour le déferer devant la justice pour trafic de drogue dure.

CONSTANTINE

Vaccination de plus 33 000 ovins et caprins contre la peste des petits ruminants



Pas moins de 33 906 ovins et caprins ont été vaccinés dans la wilaya de Constantine dans le cadre de la lutte contre la peste des petits ruminants (PPR), a-t-on appris mercredi, auprès de l'inspection vétérinaire relevant de la direction locale des services agricoles (DSA).

"Le programme de vaccination qui s'étale sur trois ans, a été lancé en 2019 et devra se poursuivre jusqu'au 15 janvier 2022", a précisé à l'APS l'inspecteur vétérinaire de la direction des services agricoles, Mourad Benamer assurant que l'objectif visé est d'immuniser tout le cheptel contre "cette maladie contagieuse, dangereuse et à perte économique".

Dans les détails, l'inspecteur vétérinaire de la wilaya a souligné qu'au cours de la première année de ce programme de vaccination et de lutte contre la PPR, l'ensemble du cheptel ovin a été vacciné alors qu'en deuxième année la vaccination a concerné notamment le cheptel d'éleveurs transhumants tandis que pour la troisième année, à titre de rappel et de confirmation, la tranche d'âge d'ovins et caprins, située entre 4 mois et une (1) année a été ciblée attestant que la vaccination immunise à vie le cheptel.

Relevant que jusque là, 31 009 ovins et 2 897 caprins, de la tranche d'âge d'ovins et caprins, entre 4 mois et une (1) année ont été vaccinés, M.Benamer, a déclaré que l'opération de vaccination se poursuit dans "les meilleures conditions", assurant que des médecins vétérinaires mandatés, sont mobilisés à travers les 12 communes de la wilaya pour parachever cette opération.

Il a également indiqué qu'un quota de 40 000 doses de vaccin contre la maladie des petits ruminants a été allouée pour cette phase, ajoutant que "le vaccin était gratuit et disponible en quantité suffisante". Le même responsable, rappelant qu'aucun cas de PPR n'a été signalé dans la wilaya de Constantine, depuis l'apparition de cette maladie, sur le territoire du pays, a attesté que des efforts colossaux ont été déployés pendant trois ans, par l'inspection vétérinaire des services de la DSA et les différents intervenants pour protéger le cheptel et assurer tout accompagnement aux éleveurs, s'agissant notamment de la vaccination gratuite.

La wilaya de Constantine dispose d'un patrimoine animal constitué de 43 000 bovins et 200 000 têtes ovines, rappelle-t-on.

LA DÉLÉGUÉE NATIONALE À LA PROTECTION ET À LA PROMOTION DE L'ENFANCE, MERIEM CHERFI : « L'Algérie leader dans le domaine de la protection de l'enfance »

La déléguée nationale à la protection et à la promotion de l'enfance, Meriem Cherfi a affirmé, mardi à Tlemcen, que l'Algérie est un pays leader dans le domaine de la protection de l'enfance.

Lors d'un colloque national sur "Les droits de l'enfant dans la législation algérienne", Mme Cherfi a souligné que "l'Algérie est leader dans le domaine de la protection de l'enfance sur le plan législatif", rappelant que le Code pénal et le Code de procédures pénales ont durci les peines à l'encontre des auteurs d'infanticides et que le traitement des enfants délinquants consiste en leur réinsertion dans la société.

La nouvelle Constitution inclut, pour la première fois, un principe important dans l'article 71 insistant sur l'intérêt suprême de l'enfant, qui est un des principes contenus dans la Convention internationale des droits de l'enfant adoptée en 1989 par l'Organisation des Nations unies (ONU) et à laquelle doivent adhérer tous les Etats dans le monde, a-t-elle ajouté.

Dans ce cadre, Mme Cherfi a souligné qu'une commission des droits de l'enfant a été mise en œuvre pour contrôler l'application des engagements des Etats approuvant les articles de la Convention.

Selon la Déléguée nationale à la protection et à la promotion de l'enfance il est primordial de multiplier les efforts et d'impliquer tous les acteurs à l'effet d'instaurer une culture



de dénonciation de la maltraitance des enfants permettant à l'Organe national de protection et de promotion des droits de l'enfant (ONPPE) d'intervenir en temps opportun, en utilisant le numéro vert "11-11" qui garantit la confidentialité aux personnes appelant pour signaler l'exposition d'enfants à un danger.

Pour sa part, le commissaire de l'Etat près le tribunal administratif de Tlemcen, Nasreddine Benaouda a souligné que "le tribunal administratif tente de mettre en évidence cette question pour permettre aux personnes intéressées et actives dans ce domaine d'actualiser les connaissances et d'échanger les expériences", affirmant que le législateur algérien a étendu sa protection et sa prise en charge de l'en-

fance, notamment judiciaire, dans ses deux parties courante et administrative.

Le président de la Fédération nationale de promotion des droits de l'enfant, Hocine Ghazi Bey Omar a, pour sa part, indiqué qu'après la création de l'ONPPE, l'importance est accordée dans la nouvelle Constitution à l'intérêt suprême de l'enfant, rappelant la création d'un réseau de la société civile pour la promotion des droits de l'enfant en Algérie et le lancement officiel de la plateforme numérique de ce réseau qui permet à tous les acteurs, notamment les associations et les organisations, d'y adhérer et de diffuser leurs rapports.

Le législateur algérien a également introduit la protection sociale de l'enfant après que les lois s'étaient

limitées à la seule protection judiciaire, a-t-il ajouté, mettant l'accent sur l'impératif de conjuguer les efforts pour garantir la protection culturelle de l'enfant, dans le cadre de la préservation du legs culturel algérien et de la mémoire nationale.

Organisé par le tribunal administratif de Tlemcen en coordination avec l'ONPPE, le colloque national sur "Les droits de l'enfant dans la législation algérienne" a été marqué par des communications abordant, entre autres, le rôle et missions de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance, l'esprit de la justice administrative dans la protection de l'enfance, la protection sociale et judiciaire de l'enfant, l'expérience de la cellule chargée du numéro vert 11-11 dans la protection de l'enfance et la contribution de la société civile à la promotion des droits des enfants, par des cadres de l'ONPPE, des spécialistes sociaux et autres du corps de la justice.

En marge de ce colloque abrité par le Centre des études andalouses de Tlemcen, des ateliers de travaux manuels ont été organisés au profit des enfants par la Direction de la culture en collaboration avec des musées de la wilaya de Tlemcen.

CÉLÉBRATION DU NOUVEL AN

La Protection civile appelle à la vigilance et à la prudence

La Protection civile a appelé, mercredi, les citoyens à faire preuve de vigilance et de prudence à l'occasion de la célébration du nouvel an 2022, marquée par un contexte sanitaire particulier lié à la pandémie du covid-19 et la période hivernale connue pour ses conditions climatiques instables.

A l'occasion de la célébration du nouvel an 2022, et vu la persistance du contexte sanitaire lié au covid-19, en cette période hivernale marquée par l'instabilité des conditions climatiques et les chutes des températures, la Direction générale de la Protection civile appelle les citoyens à "redoubler de vigilance et de prudence afin d'éviter les accidents qui pourraient survenir et causer des pertes en vies humaines ou des grands dégâts matériels, notamment les accidents

domestiques et de la circulation", indique un communiqué de la Protection civile.

A ce titre, elle recommande de "vérifier, avant les départs, l'état du véhicule, prendre les articles nécessaires de secours et de survie, suivre régulièrement les bulletins météorologiques et s'enquérir de l'état du trafic routier afin d'éviter les accidents de la circulation et les embouteillages en cas de fermeture des routes par la neige ou par la pluie", ajoute la même source, invitant aussi les citoyens à "respecter le code de la route, éviter les manœuvres et les dépassements dangereux et la vitesse excessive".

La Protection civile suggère en outre aux usagers de la route "d'éviter la conduite en cas de fatigue ou de somnolence, surtout après la fin des

festivités où les risques de survenance d'accidents de circulation devient très élevés", les rappelant également à avoir le réflexe de "ventiler et à aérer les lieux d'habitation, tout en prenant le soin de vérifier, avant de s'endormir, tous les appareils susceptibles de générer le risque d'asphyxie ou d'explosion".

Par ailleurs, elle recommande de "respecter les mesures de prévention relative au covid-19, tels que le port de la bavette, la distanciation physique, tout en évitant les regroupements, source de propagation du virus".

La Protection civile rappelle, par la même occasion, les citoyens qu'elle reste à leur disposition en cas d'accident ou de risque, en appelant le numéro d'urgence 14 ou le numéro vert 1021.

ACCIDENT DE CIRCULATION

Deux morts et trois blessés au sud-ouest d'El Menea

Deux personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu mardi à 170 Km au sud ouest d'El Menea, apprend-on des services de la Protection civile de la wilaya.

L'accident s'est produit

sur le tronçon de la route nationale RN 51 reliant El Menea vers Timimoune, lorsqu'un véhicule touristique est entré en collision frontale avec un autre véhicule circulant dans le sens inverse causant la mort sur le coup de deux personnes et faisant trois blessés souffrant

de multiple traumatisme, a précisé la même source. Le corps des deux victimes décédées sur place, âgées de 30 et 26 ans dont une femme, ainsi que les trois blessés âgés entre 03 ans et 36 ans ont été évacués respectivement vers la morgue et les urgences de l'Hôpital

"Mohamed Chaabani" d'El Menea, structure médicale la plus proche du lieu de l'accident.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

APS

TRAFIC DE PERSONNES

Le HCR, appelle à "une action plus résolue"

La Représentante du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en Grèce, Maria-Clara Martin, a appelé mardi à "une action plus résolue", pour endiguer le trafic de personnes, "et arrêter ceux qui exploitent la misère et le désespoir humains".

"Il est déchirant de constater que, par désespoir et en l'absence de voies sûres, les réfugiés et les migrants se sentent obligés de confier leur vie à des passeurs impitoyables", a indiqué la responsable onusienne, se disant "profondément bouleversé" par le récent "bilan tragique" des décès de migrants en mer Egée en Grèce.

Au moins 31 personnes ont péri dans trois naufrages distincts entre le 21 et le 24 décembre, tandis qu'un nombre inconnu de personnes sont toujours portées disparues, a annoncé le HCR dans un communiqué.

Plus de 160 personnes ont été secourues par les garde-côtes helléniques, avec le soutien de la marine et de l'aviation grecque, ainsi que de navires marchands et privés.

"Il est décourageant de voir des tragédies évitables comme celles-ci se répéter.

Nous ne devons pas nous habituer à voir des corps péchés dans la mer", a ajouté la Représentante du HCR. Le premier naufrage a



eu lieu au large de l'île de Folegandros le 21 décembre.

Treize personnes ont été secourues et les corps de trois hommes ont été récupérés. Un survivant a déclaré aux garde-côtes helléniques que jusqu'à 50 personnes auraient pu se trouver à bord du bateau qui les transportait sans aucun équipement de sécurité.

Le deuxième naufrage, au nord de l'île d'Antikythera, a entraîné la perte de 11 vies, tandis que

88 personnes ont été secourues. Par ailleurs, la veille de Noël, un bateau transportant au moins 80 personnes a chaviré au large de l'île de Paros, causant la mort de 17 personnes, dont un bébé. Soixante-trois survivants ont été secourus et amenés sur l'île de Paros, où les autorités locales et les habitants de l'île se sont précipités pour les aider en leur fournissant des couvertures, de la nourriture et des vêtements. De janvier à fin

novembre derniers, plus de 2.500 personnes sont mortes ou ont disparu en mer en tentant de rejoindre l'Europe, selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés.

Selon l'agence onusienne, plus de 115.000 migrants et réfugiés ont réussi à franchir les frontières européennes cette année dont plus de 11.000 par la mer en Grèce, en Italie, en Espagne, à Chypre et à Malte.

ETATS UNIS

Un tireur tue cinq personnes avant d'être abattu

Un homme agissant seul a tué cinq personnes et en a blessé deux autres, dont un policier, lundi, dans l'Etat du Colorado aux Etats-Unis, avant d'être abattu, a indiqué la police américaine.

A partir de lundi après-midi, l'homme a ouvert le feu à plusieurs endroits dans les villes voisines de Denver et Lakewood, a expliqué la police lors d'une conférence de presse tenue tard dans la nuit.

Le tireur a d'abord ouvert le feu dans un salon de tatouage à Denver, tuant deux femmes, tandis qu'un homme a été blessé, a précisé mardi la police de la ville lors d'une nouvelle conférence de presse. Le tireur s'est ensuite déplacé jusqu'à une résidence de Denver où il a touché un homme d'un tir mortel à l'extérieur. Puis il s'est rendu à Lakewood, où il a abattu un homme dans un autre salon de tatouage, selon la police, avant d'entrer dans un hôtel où il a tiré plusieurs coups de feu sur une réceptionniste, elle aussi décédée.

Grâce aux informations recueillies lors de la première attaque, les policiers de Lakewood ont pu identifier l'auteur,



qui s'est à nouveau déplacé. "Des tirs ont alors été à nouveau échangés avec nos agents" et "le tireur (...) a été abattu", avait assuré lundi soir John Romero, porte-parole de la police de Lakewood, ajoutant que l'auteur des coups de feu avait été "déclaré mort sur les lieux".

TUNISIE - ITALIE

Tunis veut une coopération avec Rome respectant les droits des migrants

L'immigration clandestine était mardi au cœur d'un entretien entre le président tunisien Kais Saïed et le chef de la diplomatie italienne, Luigi Di Maio, qui effectuait sa première visite à Tunis depuis le coup de force présidentiel de juillet.

Lors de cet entretien au palais de Carthage, le ministre italien a exprimé le "soulagement" de son pays pour le travail effectué par la Tunisie dans la lutte contre l'immigration clandestine, selon un communiqué de la présidence tunisienne. Le président Saïed a souligné de son côté, "les limites des politiques traditionnelles dans la gestion du phénomène de l'immigration" clandestine, appelant à une vision commune susceptible d'encoura-



ger "l'immigration régulière selon des mécanismes respectant le droit des migrants". En mai, la ministre italienne de l'Intérieur Luciana Lamorgese avait annoncé lors d'une visite à Tunis un accord prévoyant des aides

économiques à la Tunisie en échange d'efforts accrus de sa part pour empêcher les migrants d'arriver en Europe. A l'occasion de la visite de M. Di Maio, plusieurs ONG tunisiennes ont organisé mardi une conférence de

presse pour réclamer la vérité sur la mort d'un migrant tunisien de 26 ans, Wisssem Ben Abdellatif, arrivé en Sicile début octobre et décédé à l'hôpital San Camillo de Rome en novembre, après avoir été retenu dans un centre de rapatriement italien. "Les conditions d'hébergement dans les centres de migrants ne respectent ni la dignité des personnes ni les conditions sanitaires en particulier en ces temps de pandémie", a déploré Romdhane Ben Amor, porte-parole du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES).

Selon lui, la Tunisie "s'est transformée en gardien de la mer", empêchant en 2021 plus de 26.000 migrants d'atteindre les côtes italiennes.

SÉNÉGAL

Appel à la fin des discriminations fondées sur la caste



Des défenseurs des droits de l'homme au Sénégal ont appelé à la fin de la discrimination fondée sur les castes, après le refus de populations dans l'ouest du pays d'inhumer dans leur village une griotte, pour ne pas "attirer le malheur".

Cette femme, membre de la caste des griots, décédée le 25 décembre, a été finalement inhumée mardi dans un village voisin après plusieurs jours de tensions, a indiqué la presse locale mercredi.

Une vidéo virale depuis quelques jours relate les propos d'une habitante de Pout Dagné se plaignant du refus par les notables de ce village, à une centaine de km de Dakar, d'y enterrer cette femme membre de sa famille parce qu'elle serait griotte.

Elle en appelle à l'intervention du président Macky Sall.

Les notables du village "estiment que son enterrement dans le village attirerait le malheur.

Pourquoi n'aurions nous pas le droit d'inhumer nos morts dans notre propre pays comme si nous n'étions pas Sénégalais ?", dit-elle dans la vidéo, en langue ouolof.

Plusieurs organisations des droits de l'homme "condamnent fermement cet acte illégal du chef de village de Pout Dagné et appellent les autorités étatiques compétentes à trouver sans délai une solution définitive à cette situation", dans un communiqué publié mardi soir.

Elles "exhortent les autorités religieuses du pays, musulmanes et chrétiennes, à continuer la sensibilisation en vue de l'éradication de la discrimination basée sur les castes et l'ascendance qui est contraire aux préceptes pronés par ces religions et les lois de la République", souligne le communiqué signé par la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (Raddho), la Ligue sénégalaise des droits humains, Amnesty International Sénégal et Africajom Center.

GRÈCE

Un séisme de 5,7 frappe l'île de Crète

Un séisme puissant d'une magnitude de 5,7 s'est produit mercredi sur l'île grecque de Crète, a annoncé l'Observatoire d'Athènes.

L'épicentre du séisme était situé en mer à 48km au sud-est d'Arvis, au sud de la ville d'Héraklion, et a eu lieu à 4h08 GMT selon l'Observatoire d'Athènes. Aucun dégât n'a été signalé mais les pompiers grecs étaient mobilisés mercredi matin pour effectuer des contrôles dans la zone touchée. D'après les médias grecs, le séisme a été ressenti jusqu'en Egypte. La Grèce est située sur plusieurs failles sismiques et subit régulièrement des séismes. En octobre, un séisme de 7,0 avait touché la mer Egée, entre l'île grecque de Samos et la ville d'Izmir, dans l'ouest de la Turquie. La plupart des dégâts se sont produits en Turquie, où 114 personnes ont péri et plus d'un millier ont été blessées.

En Grèce, deux adolescents avaient perdu la vie à Samos.

TISSEMSILT Dispositions d'urgence pour la lutte et la prévention contre la Covid-19



Des dispositions d'urgence pour la lutte et la prévention contre la Covid-19 seront appliquées à partir de mercredi dans la wilaya de Tissemsilt, a annoncé mardi le wali Abbès Bedaoui.

Intervenant lors d'une réunion consacrée à l'évaluation de la situation épidémiologique dans la région, le wali a annoncé l'application, à partir de demain (mercredi), de dispositions urgentes et strictes de prévention contre la Covid-19, notamment la vaccination obligatoire de tous les personnels des administrations et des entreprises, qui doivent désormais recevoir les deux doses du vaccin contre le coronavirus.

Le responsable a ajouté qu'à l'issue de l'opération de vaccination des fonctionnaires de la wilaya, une seconde phase sera lancée avec l'imposition du carnet de vaccination pour les fonctionnaires et les citoyens se rendant aux administrations publiques.

Par ailleurs, le wali indiqué que ces mesures comprennent également l'intensification de l'opération de vaccination contre le coronavirus au niveau des 48 centres que compte la wilaya ainsi que la mobilisation de centres avancés pour mener à bien l'opération dans les diverses localités de la wilaya.

M. Badaoui a précisé que dans le cadre de ces procédures, les employés et les citoyens seront tenus de porter des masques de protection à l'intérieur des administrations et entreprises publiques, d'observer une distanciation physique plus stricte au sein de ces structures ainsi que dans les espaces commerciaux, les établissements de jeunesse, sportifs et culturels, les bureaux de poste, ainsi que les gares de transport en commun et de voyageurs.

"Tout commerçant ou opérateur économique ne s'engageant pas à mettre en œuvre ces mesures de prévention s'exposera à des sanctions pouvant aller jusqu'à la suspension immédiate de son activité", a-t-il rappelé, ajoutant que ces mesures préventives seront accompagnées d'une action de sensibilisation de proximité ciblant toutes les couches de la société.

Par ailleurs, M. Badaoui a expliqué que ces dispositions interviennent après un relâchement observé en matière de prévention, tout en assurant que les autorités locales, conjointement avec la direction de la Santé, veilleront à assurer aux trois établissements publics hospitaliers de la wilaya des quotas supplémentaires de concentrateurs d'oxygène et à accélérer l'installation des deux centrales à oxygène dans les établissements de Theni et El Had et Bordj Bounaama, afin de faire face à toute urgence.

"La situation épidémiologique s'est améliorée au cours des derniers mois dans la wilaya. Nous devons maintenir cette amélioration avec davantage de prévention", a-t-il estimé, assurant que ces dispositions feront l'objet d'évaluation hebdomadaire par le Comité de sécurité élargi.

M. Badaoui a également affirmé, dans une déclaration à la presse, en marge de cette réunion, que les autorités de wilaya œuvrent à atteindre un taux de vaccination contre le coronavirus dépassant les 60 PC de la population ciblée.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 382 nouveaux cas, 204 guérisons et 9 décès ces dernières 24h en Algérie

Trois cent quatre-vingt-deux (382) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 204 guérisons et 9 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique mercredi le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 217.647, celui

des décès à 6.263 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 149.617 cas. Par ailleurs, 28 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 19 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 17 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis

que 12 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

LA MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME, KAOUTER KRIKOU :

« L'opération de vaccination dans le secteur de la Solidarité nationale se déroule dans de bonnes conditions »

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a affirmé mercredi à Alger que l'opération de vaccination du personnel du secteur de la solidarité nationale contre le covid-19, se poursuivait "dans de bonnes conditions", en enregistrant d'"importants" taux "distincts" d'une wilaya à une autre.

Lors de sa visite au Centre dédié à l'enfance assistée à El Biar, où elle s'est enquis du déroulement de l'opération de vaccination au profit du personnel du secteur contre le coronavirus (Covid-19), la ministre a exprimé, dans une déclaration à l'APS, sa satisfaction quant à l'affluence des travailleurs du secteur sur la vaccination à des taux "importants" et "dis-



tincts", d'une wilaya à une autre, au sein des établissements du secteur.

Selon Mme Krikou, cette visite intervient à la veille de la rentrée scolaire en vue de s'enquérir de l'application des mesures préventives

contre le coronavirus devant "protéger les employés et les enfants vulnérables pensionnaires des établissements spécialisés notamment les enfants aux besoins spécifiques".

A ce propos, Mme Krikou

a affirmé que son département avait organisé une opération de vaccination au profit des personnes âgées au sein des centres des personnes âgées relevant du secteur, saluant les efforts des cadres ayant veillé à réunir toutes les conditions pour la réussite de cette opération.

Lors de cette visite, un cours pédagogique a été présenté aux enfants dans le cadre des opérations de sensibilisation aux différents gestes barrières dont le respect de la distanciation physique et le port du masque.

Il a été procédé également à la présentation des différentes mesures prises par le secteur face à la pandémie, au niveau des différents établissements du secteur à travers le territoire national.

SANTÉ

Réunion de la Commission du dialogue avec les partenaires sociaux et le Syndicat des auxiliaires médicaux en réanimation-anesthésie

Les membres de la Commission centrale chargée du dialogue avec les partenaires sociaux se sont réunis, mardi au siège du ministère de la Santé, sous la présidence de l'Inspecteur général, El-Hachemi Chaouche, avec une délégation du Syndicat national des auxiliaires médicaux en réanimation-anesthésie de la santé publique, sous la présidence de M. Mohamed Amine Bendali et en présence de représentants de l'Inspection générale du travail et de la Direction générale de la fonction publique.

Selon un communiqué du ministère, cette rencontre intervient "en

concrétisation des instructions du ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, relatives à la promotion des relations avec les partenaires sociaux et en activation du principe de la consolidation renouvelée de ces relations".

La même source indique que cette réunion a été "une occasion de réaffirmer l'importance d'un dialogue responsable avec les partenaires sociaux à tous les niveaux, dans le contexte de la consolidation et de l'amélioration de la prise en charge de la santé publique, sur la base d'instructions et d'ordres donnés par le président de la

République, Abdelmajid Tebboune".

Durant la rencontre "toutes les revendications du Syndicat national des auxiliaires médicaux en réanimation-anesthésie de la santé publique ont été examinées, d'autant qu'il a été décidé de mettre en place un calendrier pour leur concrétisation", ajoute le communiqué qui fait savoir que les membres de la Commission centrale "suivront, dès mercredi, une autre série de réunions avec le même syndicat". Les deux parties "ont convenu, au final, d'annuler la grève prévue du 2 au 4 janvier prochain", conclut la même source.

MILA

L'importance d'une prise en charge précoce des enfants autistes soulignée

Les participants à une journée de sensibilisation sur "les enfants autistes", organisée mardi à la Bibliothèque principale de lecture publique M'barek Bensalah de Mila, ont mis l'accent sur "l'importance d'une prise en charge précoce de cette catégorie pour faciliter leur insertion dans la société".

"La prise en charge précoce de l'enfant autiste rend facile son intégration dans la société", selon le professeur en Sciences psychologiques à l'Université de Béjaïa, le docteur Lakhdar Amrane qui a présenté une communication sur "les particularités du problème de l'autisme". Lors de cette journée de sensibilisation organisée par l'association

Amel Mila des enfants autistes, M. Amrane a indiqué que "ceci ne peut être concrétisé qu'à travers une compréhension commune du problème de l'autisme et l'implication de tous dans le traitement du comportement de l'enfant autiste", appelant les familles des enfants atteints de cette maladie à se rapprocher des centres de références s'occupant de cette pathologie.

Il a insisté sur l'importance d'accompagner la famille dans la prise en charge des enfants autistes en orientant les parents pour surmonter les facteurs exogènes influant sur l'environnement familial et entraînant des répercussions négatives sur l'enfant autiste

aux caractéristiques et besoins nécessitant "une bonne évaluation de son cas par tous les intervenants dans l'opération de prise en charge".

La spécialiste en psychiatrie à l'Établissement hospitalier spécialisé EHS des maladies psychiatriques d'oued El Athmania, Dr Sara Amouri a quant à elle abordé la question du "diagnostic précoce de l'autisme", soulignant qu'il est possible de détecter la maladie chez l'enfant de moins de 18 mois ce qui aide, selon elle, à accélérer sa prise en charge.

Mme Amouri a également évoqué le suivi nécessaire de cette catégorie d'enfants dans des centres spécialisés, dans les différentes phases d'âge pour

traiter leur cas et les intégrer dans la société.

La représentante de la direction locale de l'Action sociale et de la Solidarité, la coordinatrice psychologique Besma Chaâboub a évoqué elle les efforts déployés par l'Etat en matière de prise en charge de l'enfant autiste.

Mme Chaâboub a indiqué que des espaces ont été dédiés par l'Etat à ces enfants dans les différents établissements spécialisés.

Elle a ajouté que l'Etat prend également en charge la scolarisation de ces enfants en mobilisant des classes spécialisées pour faciliter leur insertion sociale".

P A N D É M I E D E C O R O N A V I R U S

PANDÉMIE

Guterres déplore des inégalités qui "se creusent"

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a une nouvelle fois plaidé en faveur de la mise en œuvre d'un plan "courageux" pour vacciner chaque personne, partout dans le monde, déplorant des inégalités qui "se creusent".

A quelques jours du Nouvel An, M. Guterres a noté dans son message, que le monde, "accueille 2022 tandis que nos espoirs dans l'avenir sont mis à l'épreuve, par une pauvreté qui s'aggrave et des inégalités qui se creusent, par des vaccins contre la Covid-19 inégalement répartis, par des engagements insuffisants pour le climat, et par des conflits, des clivages et une désinformation qui persistent", a-t-il souligné.

Le chef de l'ONU, a aussi souhaité que ce relèvement de la crise de la Covid-19 "tourne la page de la défiance et de la division", et "redonne toute sa place à la science, aux faits et à la raison".

Il a également plaidé pour



un relèvement des économies, "avec des pays riches qui soutiennent les pays en développement par des financements, des investissements et un allègement de la dette". A l'occasion de cette

nouvelle année, le Secrétaire général de l'ONU a lancé un message d'espoir et de résilience alors que le monde est confronté depuis deux ans à la pandémie de Covid-19, sans compter le changement

climatique, les conflits et la pauvreté.

Dans ce sillage, il a plaidé pour un relèvement après les conflits, "dans un esprit renouvelé de dialogue, de compromis et de réconciliation", et un relèvement pour notre planète, "par des engagements pour le climat qui soient à la hauteur de l'ampleur et de l'urgence de la crise". Selon le M. Guterres, il ne s'agit pas seulement d'épreuves politiques, mais d'épreuves "morales et vitales", "des épreuves que l'humanité peut surmonter, si nous nous engageons à faire de 2022 l'année du relèvement pour toutes et tous", a-t-il conclu, appelant à "s'unir autour de solutions qui pourront bénéficier à toutes et à tous.

L'Espagne envisage de raccourcir la durée de quarantaine

Les législateurs espagnols envisagent de raccourcir la période d'isolement de 10 jours à 5 pour les personnes testées positives à la Covid-19, rapportent mercredi des médias. Malgré la croissance exponentielle de la contagion de la variante omicron, de plus en plus de législateurs envisagent de raccourcir la période de quarantaine pour éviter un excès ingérable de personnes manquant le travail.

Mercredi, les dirigeants régionaux et le gouvernement central débattent de suivre les traces des Etats-Unis et de réduire le confinement à cinq jours, selon le quotidien espagnol "El País". "La Covid-19 doit commencer à être traitée différemment", a déclaré la présidente de la Communauté de Madrid, Isabel Ayuso, soulignant le taux de vaccination élevé en Espagne. Malgré la contagion qui monte en flèche, Madrid et plusieurs autres régions d'Espagne ont exclu de nouvelles restrictions, à l'heure actuelle. Actuellement, il y a 9 852 patients hospitalisés pour Covid-19 en Espagne.

Lors du pic de la vague en janvier dernier, près de 31 000 personnes ont été hospitalisées pour la maladie. Mardi, 114 autres personnes sont décédées.

OMS

Le risque présenté par Omicron reste "très élevé", selon l'OMS

Le risque posé par le très contagieux variant du coronavirus Omicron dans le monde reste "très élevé", a mis en garde mercredi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

"Le risque global lié au nouveau variant préoccupant Omicron reste très élevé", prévient l'OMS dans son bulletin épidémiologique hebdomadaire. "Des preuves fiables montrent que le variant Omicron possède un avantage de croissance par rapport au variant Delta avec un rythme de doublement de deux à trois jours", ajoute l'OMS, notant qu'une "augmentation rapide de l'incidence des cas est observée dans un certain nombre de pays". "La croissance rapide

est probablement liée à une combinaison entre la perte de l'immunité et l'augmentation intrinsèque de la transmissibilité du variant Omicron", a-t-on précisé de même source. Toutefois, l'OMS a souligné la diminution de 29% de l'incidence des cas en Afrique du Sud, pays qui a été le premier à rapporter ce variant à l'OMS le 24 novembre.

Hausse d'hospitalisations attendue par l'OMS

Le variant Omicron provoquera "un grand nombre d'hospitalisations" de malades du Covid-19, a mis en garde mardi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), sur fond de nouvelles res-

trictions dans plusieurs pays. "Une hausse rapide d'Omicron, comme celle que nous observons dans plusieurs pays, même si elle se combinait avec une maladie légèrement moins grave, entraînera tout de même un grand nombre d'hospitalisations, notamment parmi les non-vaccinés", a déclaré Catherine Smallwood, une des principales responsables de l'OMS Europe. La spécialiste a appelé à prendre les données préliminaires sur un risque moindre d'hospitalisation "avec prudence" car pour l'heure les cas observés concernent surtout des "populations jeunes et en bonne santé dans des pays avec des taux élevés de vaccination".

COVID-19

Record des contaminations dans le monde en une semaine

Le monde a atteint de nouveaux records de contamination sur la semaine écoulée, avec plus de 935.000 cas de Covid-19 détectés chaque jour en moyenne du 22 au 28 décembre, selon un comptage réalisé à partir de bilans officiels.

Ces chiffres, les plus hauts depuis le début de la pandémie

fin 2019, se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays. Une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques reste non détectée malgré l'intensification du dépistage dans de nombreux pays depuis le début de la pandémie. En outre, les politiques de tests diffèrent d'un pays à l'autre.

SUISSE

Omicron désormais dominant

Le variant Omicron est désormais dominant en Suisse, où des patients ayant reçu trois doses de vaccin ont dû être hospitalisés, ont indiqué mardi des responsables au ministère de la Santé.

La Suisse a l'un des taux d'infection les plus élevés d'Europe continentale, les jeunes d'une vingtaine d'années étant les plus touchés, ont-ils déclaré lors d'une conférence de presse à Berne. Environ 55% des cas sont désormais dus à Omicron dans le pays, et ce variant du Covid-19 devrait bientôt représenter la quasi-totalité des infections enregistrées.

Une quarantaine de personnes qui avaient reçu la troisième dose ont néanmoins dû être hospitalisées, a déclaré Patrick Mathys, responsable de la gestion de crise au ministère de la Santé.

Plus de 13.000 nouveaux cas ont été annoncés mardi, et ce chiffre devrait atteindre 20.000 par jour en janvier.

CAP-VERT

Retour à l'état de contingence après la recrudescence des infections

Le gouvernement du Cap-Vert a décrété mardi l'état de contingence jusqu'au 20 janvier, en raison de l'augmentation rapide des cas d'infection au nouveau coronavirus enregistrés la semaine dernière, a annoncé le Premier ministre Ulisses Correia de Silva.

"Pour cette raison, les fêtes ou célébrations du Nouvel An sur la voie publique sont interdites.

Les célébrations religieuses sont une exception", a-t-il précisé, soulignant que les spectacles ne sont autorisés que sur présentation obligatoire de (tests) RT-PCR ou de tests antigéniques valides avec un résultat négatif.

Il sera également obligatoire de présenter le certificat de vaccination avec la deuxième dose administrée ou le certificat de guérison, en tenant compte des risques liés à la période des vacances.

Le chef du gouvernement a expliqué qu'il s'agissait d'une "mesure imposée" par la situation d'aggravation de l'enregistrement du taux d'incidence du virus et d'une mesure préventive pour éviter la propagation de la maladie et la pression sur le Service national de santé (SNS), ainsi que les "effets néfastes" sur l'économie (l'emploi et les revenus).

Le contrôle des infections que le Cap-Vert enregistrerait a été ébranlé par l'augmentation rapide des cas la semaine dernière, où il y avait plus de 500 cas, à un taux d'incidence qui est désormais de 110 cas pour 100.000 habitants. Pendant toute la période de l'état de contingence, les festivals et fêtes de plus de 500 personnes sont interdits avec le retour à l'obligation de porter le masque sur la voie publique et dans les espaces publics.

ARGENTINE

Forte hausse des cas de Covid

L'Argentine a connu une accélération de la pandémie de Covid-19, avec près de 34.000 nouvelles contaminations au cours des dernières 24 heures, 10.000 de plus que la veille, six fois plus qu'il y a une semaine, mais le chef de l'Etat a pour l'heure écarté de nouvelles mesures restrictives.

Les 33.902 cas de contaminations rapportés mardi par les autorités représentent un chiffre jamais atteint depuis le pic de la dernière vague en mai-juin 2021. Les 20.200 recensés lundi constituait déjà un retour aux niveaux de juillet. Mi-novembre, le nombre de cas quotidiens s'était stabilisé à un peu plus d'un millier.

Vingt décès liés au Covid ont été rapportés dans les dernières 24 heures, avec un taux d'occupation des unités de soins intensifs de 34%.

Le président Alberto Fernandez a écarté à ce stade de nouvelles mesures de restrictions, appelant que l'état d'urgence sanitaire, cadre légal qui permet à tout moment à l'exécutif de décréter de telles mesures, a été récemment prolongé d'un an, jusqu'au 31 décembre 2022.

DENTS

6 ALIMENTS QUI PRÉVIENNENT LES CARIES

Chacun sait que, pour éviter les caries, il vaut mieux oublier les sucreries. En revanche, il y a quelques aliments amis de vos dents que vous pouvez ajouter sans hésiter à vos menus quotidiens. Découvrez-les en images.

Même si cela ne remplacera jamais un bon brossage de dents, croquer dans une pomme permet de faire un petit nettoyage de la surface des dents et ainsi de limiter la formation de caries. Et après le repas, manger une pomme entraîne une salivation qui lutte contre l'acidité et l'activité bactérienne. Mais pour conserver des dents saines et sans caries on pense aussi à d'autres aliments, présentés dans ce diaporama.

Attention aux infections

Une carie ou une infection dentaire laissent passer dans le sang des bactéries qui peuvent se fixer sur un endroit fragile comme un tendon ou un muscle lésé. Même une carie peut alors entraîner une inflammation susceptible de se propager dans l'organisme.

1-6 - LES POMMES. Une pomme par jour peut éloigner la... fraise du dentiste pour toujours ! Croquer dans une pomme aide la salive à nettoyer les dents et les flavonoïdes présents dans la pomme empêchent la prolifération des bactéries présentes dans la bouche. En outre, la peau et la pulpe de la pomme concentrent beaucoup de vitamine C. Or, étude menée aux États-Unis a démontré que les personnes qui consomment au moins 180 mg de vitamine C chaque jour ont 25% de risques en moins de souffrir de maladies dentaires que les personnes qui en consomment moins de 60 mg.

2-6 - LE THE. Le thé vert et le thé noir sont excellents pour lutter naturellement contre les caries. En effet, les catéchines présentes dans le thé empêchent la plaque dentaire d'adhérer à l'émail des dents et donc aux bactéries de s'accrocher. En outre, le thé est riche en fluor, dont l'effet bénéfique sur l'émail des dents n'est plus à démontrer. Mais pour un véritable effet anti-carie, il est conseillé de boire votre thé sans sucre et sans édulcorant, bien sûr !



3-6 - LE CACAO. Qu'est-ce que le thé et le cacao ont en commun ? Les polyphénols ! Ces molécules antioxydantes qui suscitent

beaucoup d'intérêt dans la prévention du cancer ou des maladies cardio-vasculaires, jouent également un rôle dans la prévention des ca-

ries. Les polyphénols du cacao font un effet barrière contre les attaques acides de certaines bactéries (plus particulièrement les streptocoques sanguins) présentes dans la flore buccale. Mais, soyons clair, on parle ici du cacao en poudre non sucré et non des barres chocolatées à base de cacao !

4-6 - LES CRANBERRIES. Ces petites baies rouges sont extrêmement riches en flavonoïdes, des anti-oxydants connus pour leur effet anti-microbien. Les flavonoïdes présents dans les fruits rouges empêchent les bactéries de se coller à la paroi dentaire de la même manière qu'ils empêchent les bactéries de se coller à la paroi de la vessie (empêchant ainsi les infections urinaires).

5-6 - LE LAIT FERMENTÉ. Le lait fermenté tout comme les yaourts naturels maison (sans sucre et sans additifs) agissent sur les dents comme un dentifrice naturel qui empêcherait les bactéries de coller à l'émail. Une étude américaine a montré que les adultes qui consommaient régulièrement des produits laitiers fermentés (yaourts, lait ribot, kéfir...) avaient une salive dont le pH était moins acide et largement au-dessous du seuil critique qui provoque la corrosion de l'émail. En outre, le yaourt est riche en calcium et en phosphore, deux minéraux qui aident à reminéraliser les dents.

6-6 - LE FROMAGE. Outre le fait que les dents ont besoin de calcium pour être protégées et rester solidement ancrées, le fromage contient de la caséine, une protéine qui booste le calcium dans la reminéralisation de l'émail des dents. Pas besoin de vous ruer sur le plateau de fromages : en consommant une petite part de 5 g est suffisante pour améliorer la santé des dents.

UNE MAUVAISE SANTÉ BUCCO-DENTAIRE PEUT FAVORISER LES CARENCES ALIMENTAIRES

Que vous soyez âgé ou non, faites attention à vos dents, à vos gencives, à votre salive. Une étude souligne qu'avoir une mauvaise santé bucco-dentaire pourrait engendrer des carences.

On le voit principalement chez les personnes âgées, les dents se détériorent, tombent pour certaines, les gencives sont plus sensibles... Et de fait, on évite de consommer certains aliments compliqués à mastiquer, trop collants ou croquants. La conséquence ? Un risque de carences. Cela ne s'applique pas qu'aux aînés ! Mais à toute personne qui aurait une santé bucco-dentaire défaillante. Une étude menée par le Centre des Sciences du goût et de l'alimentation s'est penchée sur la question de ces carences et cherche un moyen de les éviter.

Des tests ont été menés sur des personnes âgées avec une dentition en plus ou moins bon état. Les chercheurs ont remarqué que lorsque l'on perd ses dents, même avec un

dentier partiel, les aliments sont moins bien réduits en particules. Donc moins faciles à digérer, d'une part, et d'autre part, les nutriments (qui commencent à être ingérés pendant la mastication), sont moins bien assimilés.

LA SALIVE ET LES DENTS ONT UN RÔLE DIRECT SUR L'ÉQUILIBRE NUTRITIF

Autre problématique des personnes âgées : un manque de salive. Dans l'étude, les scientifiques pointent une diminution de 38% chez les seniors de plus de 70 ans par rapport à la tranche d'âge des 22-55 ans. Cela peut être la conséquence de certains médicaments ou simplement du vieillissement. Or, la salive, tout comme les dents, joue un rôle prépondérant dans la nutrition. Elle permet de donner du plaisir en mangeant et d'agglomérer les particules mâchées en un bol alimentaire. Elle est aussi un facilitateur de digestion car elle



contient du bicarbonate. Lorsqu'elle se fait plus rare, on observe une baisse d'appétit, et des apports alimentaires déséquilibrés.

Ce qu'explique cette étude concerne en particulier les personnes âgées, mais peut être appliqué aux personnes avec une mauvaise santé bucco-dentaire en général, impliquant une perte de dents importante, des douleurs buccales, un manque de salive. Les aliments ne sont plus perçus de la même manière, n'ont plus tout à fait le même goût, sont plus compliqués à mâcher et à avaler. Tout cela explique en quoi la santé bucco-dentaire, apparemment peu liée aux questions de nutrition, est en réalité essentielle pour éviter les carences.

L'objectif de cette enquête est à la fois de rappeler que les rendez-vous réguliers chez le dentiste sont importants, mais aussi de réfléchir à mettre en place des recettes adaptées aux personnes souffrant de problèmes bucco-dentaires.

COMMENT PRENDRE SOIN DE SES GENCIVES

En plus de soutenir nos dents et de protéger les os de notre mâchoire, les gencives embellissent notre sourire... à condition d'être saines! Nos conseils pour les conserver en bonne santé.

JE LES ENTRETIENS

Outre se brosser les dents correctement (toujours de la gencive vers la dent) deux fois par jour au minimum et peaufiner le nettoyage avec du fil ou des brossettes interdentaires, on ne déroge pas au détartrage effectué par un spécialiste (la Sécurité sociale en rembourse deux par an). Les brosses à dents électriques seraient plus efficaces pour éliminer la plaque dentaire et prévenir les gingivites. Elles proposent généralement plusieurs modes de brossage ce qui permet de nettoyer tout en douceur les gencives, même les plus sensibles.

J'ÉVITE CE QUI PEUT LES RITRER

On limite le sucre, dont la dégradation crée une acidité qui entretient la plaque dentaire et favorise l'inflammation des gencives.

On fuit le tabac, deuxième facteur de risque de développement de maladies parodontales ou gingivales. Si on ne parvient pas à arrêter de fumer, on est encore plus vigilant sur l'hygiène buccale et le détartrage régulier.

Idem pour l'alcool qui, comme la cigarette, modifie l'équilibre de la flore buccale et assèche la bouche, accentuant la formation de plaque dentaire et, par conséquent, l'inflammation des gencives.

En cas de saignement, de gonflement ou de changement de couleur des gencives, on file chez le dentiste.

J'ADAPTE LES BONS RÉFLEXES APRÈS LES REPAS

Lorsqu'on ne peut pas se brosser les dents après un repas (déjeuner au restaurant, dîner chez des amis...), on se rince la bouche avec de l'eau. On peut également mâcher un chewing-gum sans sucre, la mastication aidant à sécréter de la salive (qui neutralise l'acidité buccale) et à renforcer les gencives. Autre geste à pratiquer facilement à tout moment : se masser les gencives avec la langue, en la passant devant et derrière les dents, sur les gencives et même sur le palais, pendant environ 1 minute.

JE LES CHOUCIOUTE

Pourquoi ne pas essayer le bain de bouche quotidien à l'huile de sésame ? Issue de la médecine ayurvédique traditionnelle, cette technique assainit la bouche tout en renforçant les dents et les gencives. Elle aiderait même à blanchir les dents ! Le matin, avant le brossage, on se gargarise la bouche avec une cuillerée à soupe (ou à café les premiers temps) d'huile de sésame bio et on la fait circuler entre les dents pendant 10 à 15 minutes (on peut commencer par 5 minutes et augmenter au fur et à mesure). Ensuite, on recrache. Puis (qu'il s'agit alors, normalement, d'une texture un peu laiteuse) avant de se rincer la bouche.

10 ÉES REÇUES SUR LE SOIN DES DENTS

Avoir des dents belles et saines passe par un brossage régulier, une visite annuelle chez le dentiste, la suppression des grignotages... Mais êtes-vous vraiment au point sur l'hygiène bucco-dentaire ? Voyez si vous savez discerner le vrai du faux.

Pendant longtemps, les dentistes n'ont cessé de nous répéter qu'il fallait se brosser les dents au moins trois fois par jour pour conserver des dents en bonne santé. Mais comme cette recommandation n'était suivie que par un Français sur quatre, il y a une petite dizaine d'années, l'Union française pour la santé bucco-dentaire (UFSBD) a donc décidé de revoir ses préconisations et de les adapter à notre mode de vie. Dorénavant, ce sont deux brossages quotidiens (matin et soir seulement) qui sont recommandés, car la plaque dentaire met 12 heures à se former.

Mais ne croyez pas vous en tirer à bon compte : un brossage de moins c'est une chose. Mais les dentistes insistent sur la durée du brossage : celui-ci doit durer au moins deux minutes à chaque fois (et non entre 43 et 50 secondes comme c'est le cas aujourd'hui pour la plupart d'entre nous). Et insistent également sur le choix du dentifrice.

LE DENTIFRICE : TOUJOURS AVEC DU FLUOR

L'introduction de fluor comme agent anti-caries dans les dentifrices date de 1947. Minéral (fluoreure de sodium, monofluorophosphate de sodium...) ou organique (Olaflur), le fluor s'est imposé peu à peu dans toutes les formules de dentifrice. Son incorporation a permis de réduire de façon considérable la prévalence de la carie dentaire dans le monde, notamment grâce aux ions fluorures qui sont trèsivement actifs. "Les ions fluor sont limités dans les cosmétiques à la dose de 0,15 % (soit 1500 ppm, unité entérée par l'usage dans le domaine bucco-dentaire). Lors d'un rinçage d'antioxydation chroniques sont faibles. Cela arrive en cas d'ingestion d'une forte quantité de dentifrice, en particulier par des enfants qui ne sont pas en âge de le recracher ou dans des situations psychiatriques particulières" souligne l'UFSBD.

COMMENT OPTIMISER LES 2 BROSSAGES QUOTIDIENS ?

Pour remplacer le brossage des dents du midi, peu pratique quand on travaille, les professionnels de la santé bucco-dentaire recommandent de se rincer la bouche avec un verre d'eau après le repas et de mâcher un chewing-gum sans sucre. Le fait de mastiquer du chewing-gum va permettre de produire une salive plus chargée en bicarbonate donc plus apte à lutter contre les attaques acides des aliments et notamment des sodas.

Pour optimiser les deux brossages quotidiens, l'UFSBD recommande également de passer à la brosse à dents électrique car celle-ci est plus efficace qu'une brosse à dents manuelle pour éliminer la plaque dentaire et réduire les inflammations des gencives.

1/10 - Peu importe le dentifrice

FAUX. Si la plupart sont de bonne qualité, privilégier toujours les dentifrices au fluor (1 000 à 1 500 ppm). Cet oligoélément vient en effet se fixer sur l'émail dentaire pour le renforcer et le rendre moins sensible aux attaques acides, et donc aux caries. L'astuce : à la fin du brossage, cracher l'excédent de dentifrice, mais ne pas se rincer la bouche, ce qui permet au fluor de rester plus longtemps en contact avec les dents.

2/10 - Brosses à dents électrique et manuelle valent

FAUX. Électrique, elle élimine deux fois plus de biofilm qu'une brosse manuelle. Sans doute parce que le brossage est plus complet et plus long grâce au minuteur préétabli sur trois minutes. Car c'est la répétition du mouvement et non la pression exercée qui élimine la plaque dentaire. Manuelle ou électrique, il faut cependant penser

à changer sa brosse tous les deux à trois mois, car ce sont de vrais repaires de bactéries.

3/10 - Une mauvaise haleine est toujours due à une mauvaise hygiène dentaire

FAUX. Si 8 fois sur 10, l'halitose est d'origine bucco-dentaire, dans les autres cas, sa cause est plutôt digestive. Lorsque l'hygiène dentaire est la coupable, ce sont surtout les bactéries stagnantes dans les espaces dentaires qui fabriquent des composés volatils sulfurés et malodorants. Il faut donc insister sur le nettoyage interdentaire, là où se nichent et se développent les bactéries. Inutile en revanche de se brosser la langue (sauf en cas de myxose), on risque au contraire d'agresser et de perturber le microbiote buccal protecteur. Découvrez 7 recettes naturelles contre la mauvaise haleine.

4/10 - Les chewing-gums peuvent remplacer un brossage

FAUX. Mâcher un chewing-gum, même sans sucre et au fluor, ne dispense pas du brossage. Néanmoins, en faisant mastiquer, il augmente la production de salive, qui apporte des immunoglobulines aux propriétés antibactériennes et des minéraux (fluor, calcium...) qui rechargent les cristaux de la dent attaqués par les acides de l'alimentation.

5/10 - Le fil dentaire est indispensable

VRAI. Sur des gencives jeunes avec des dents saines, ce fil permet de nettoyer les espaces étroits entre les dents, a fortiori si elles sont très serrées. Quel que soit le fil choisi (cisé, avec antiseptique...), il suffit de le glisser entre deux dents en opérant un petit mouvement de cisaille, puis de descendre à la verticale en veillant à arrêter quelques millimètres avant la gencive pour ne pas la blesser. On effectue ensuite des allers-retours de haut en bas afin de bien déloger les résidus alimentaires.

6/10 - Les brossettes interdentaires, c'est surtout une mode

FAUX. Elles représentent une alternative au fil dentaire pour les personnes dont les espaces interdentaires s'élargissent avec le vieillissement de la gencive. Choisir le diamètre le plus adapté (on trouve des modèles de 0,6 à 6 mm) avec l'aide de son chirurgien-dentiste : elles doivent être de taille suffisante pour qu'il soit nécessaire de forcer un peu le passage. Les premières fois, elles peuvent provoquer un léger saignement, cela signifie que les bactéries ont rendu la gencive inflammatoire. Il ne faut surtout pas arrêter, mais au contraire continuer de passer la brossette. Après trois ou quatre jours, les bactéries auront été dis-

persées, la gencive sera moins inflammatoire et les saignements auront disparu.

7/10 - On retire systématiquement les dents de sagesse

FAUX. Situées au fond des arcades dentaires, ces dents ont les mêmes fonctions que les autres molaires, mais elles ont aujourd'hui peu d'utilité puisque nous ne dénichions plus la viande crue comme nos lointains ancêtres. Pour autant, elles ne sont extraites vers l'âge de 18-20 ans que si elles sont mal positionnées ou que la mâchoire est trop étroite pour les accueillir.

8/10 - On peut régénérer 80 % de l'émail

FAUX. Les produits qui font cette promesse permettent de renouveler seulement une petite partie de l'émail grâce à l'apport de minéraux (phosphore et calcium). Ils peuvent donc contribuer à réduire la sensibilité des dents au froid, mais rien de plus !

9/10 - Fini les plombages

En France, depuis juillet 2018, ces amalgames dentaires composés d'un mélange d'argent, de cuivre, de zinc et de mercure ne sont déjà plus utilisés chez les femmes enceintes ou allaitantes et les enfants de moins de 15 ans, et ce sera le cas pour tous en 2022.

Cet alliage aurait des effets toxiques pour le développement neurologique, le système immunitaire, l'appareil reproducteur et le système cardiovasculaire. « Bien que peu esthétiques, ces amalgames avaient cependant l'avantage d'être bien tolérés et d'avoir une action antibactérienne », souligne le Dr Benoît Perrier. Aujourd'hui, les composites (résine) sont de la même couleur que les dents du patient, mais leur pose nécessite un traitement à l'acide et l'emploi d'adhésif qui sont des composés chimiques. Leur longévité peut être moins bonne, ils devront être remplacés tous les 6 à 8 ans.

Les ciments verre ionomère (CVI) sont aussi une alternative, leur mise en œuvre ne nécessitant pas ces produits chimiques, mais ils ne peuvent pas être utilisés pour des restaurations trop importantes et peuvent s'user plus rapidement.

10/10 - Le détartrage, c'est tous les ans

VRAI. Si malgré un brossage régulier, le biofilm et la tartre se sont installés, seul un détartrage permettra de les déloger sans abîmer l'émail des dents. Ce nettoyage effectué par le chirurgien-dentiste est recommandé au moins une fois par an, et davantage chez les personnes qui "fabriquent" beaucoup de tartre ou les personnes à risque : fumeurs, diabétiques, femmes enceintes...



SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Le régime du makhzen mène une guerre psychologique et une campagne de désinformation contre le peuple sahraoui

Le ministre des Territoires occupés et de la Communauté sahraouie à l'étranger, Mustafa Ali Sid Al-Bachir a affirmé que le régime du Makhzen menait une "guerre psychologique et une campagne de désinformation" à l'encontre du peuple sahraoui, dénonçant les mensonges du Maroc au sujet de la prétendue carte de la Ligue arabe et sa tentative de falsifier les faits par des allégations mensongères.

Dans un entretien accordé à l'APS, M. Sid Al-Bachir a expliqué que la politique du Makhzen "n'est pas nouvelle" et "vise à saper le moral du peuple sahraoui mobilisé plus que jamais autour de son seul représentant légitime, le Front Polisario".

A ce propos, le ministre a indiqué que le nouvel élément dans cette guerre de propagande était l'exploitation de l'expérience sioniste, chevronnée dans la falsification médiatique et la publication d'infos, citant notamment la carte mise en place par la Ligue arabe, laquelle unit le monde arabe de l'océan au Golfe, sauf que le Maroc a tenté de falsifier les faits.

Dans ce contexte, il a assuré que "la nouvelle carte, qui inclut, selon le régime du Makhzen, les territoires sahraouis, n'est qu'une supercherie médiatisée en vain", notant que la campagne de diffamation n'a pas épargné l'Algérie en raison de son soutien indéfectible à la cause juste.

Abordant longuement la situation "catastrophique" des droits de l'Homme dans les villes occupées depuis la reprise de la lutte armée, il a émis ces propos par ce que la combattante sahraouie Sultana Khaya et sa famille, en état de siège arbitraire, endurent dans la ville occupée de Boujdour depuis plus d'un an, revendiquant la levée immédiate de l'assignation à résidence à leur encontre.

M. Sid Al-Bachir a rappelé, dans ce cadre, l'enlèvement, par les forces du Makhzen, de 15 jeunes sahraouis, outre 600 personnes portées disparues entre 1975 et 1989, ou encore les 50 détenus politiques.

Le régime du Makhzen est dans une situation peu enviable et se trouve au bord du précipice, notamment après l'intensification de ses "pratiques répressives" contre le soulèvement de son peuple qui réclame le droit à une vie décente. Cette politique "tordue" du Makhzen a entraîné le Maroc dans un tunnel sombre, en ce sens que le peuple souffre de "crises économiques, sociale, politique et idéologique étouffantes".

Les sit-in et les marches ici et là sont autant de preuves tangibles quand bien même opprimés par les forces de l'ordre.

Et d'expliquer que le peuple marocain veut se libérer du régime du Makhzen empreint de brutalité, de pauvreté, de corruption et de flétrissures, qu'il s'est fait infligé suite à la normalisation avec l'entité sioniste occupante, précisant que les richesses du peuple sahraoui pillées par le régime marocain, profitent uniquement au roi et à sa cour, mais jamais au peuple marocain.

Par ailleurs, le ministre a dénoncé le black-out médiatique exercé sur les manifestations populaires devenues quasi quotidiennes dans le Royaume, au moment où la machine de propagande tente de dénaturer la lutte du peuple sahraoui au lieu de retentir la voix des Marocains libres qui rejettent "la corruption endémique, l'avatar de l'Etat policier qui lie l'avenir du Royaume à l'entité sioniste occupante et qui menace la sécurité et la stabilité de tout le Maghreb".

"Toutes les données confirment que le régime du Makhzen finira par s'en aller comme c'est le cas de l'entité sioniste, et pour preuve, il y a lieu de citer le soulèvement populaire observé dans plus de 45 villes marocaines le 22 décembre dernier, à l'occasion du premier anniversaire de la signature de l'accord maudit de normalisation avec l'entité israélienne", a-t-il conclu.

APS

ALGÉRIE-MAROC Amar Belani : « L'Algérie recourra à tous les moyens légaux pour défendre les droits spoliés des citoyens algériens dépossédés de leurs biens au Maroc »

L'Envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani a affirmé que l'Algérie "ne restera pas les bras croisés et recourra à tous les moyens légaux et les mécanismes juridiques pour défendre les droits spoliés de centaines de citoyens algériens dépossédés de leurs biens au Maroc sans aucune indemnité".

Dans une contribution intitulée "L'Etat soutiendra les Algériens dépossédés de leurs biens au Maroc" publiée par le quotidien "Echorouk", M. Belani a souligné que l'Algérie "apportera toutes formes d'appui aux associations chargées de défendre ces victimes pour leur permettre de faire entendre leurs voix et se constituer partie civile dans les actions en justice qui seront engagées à l'avenir contre les autorités marocaines devant les différents organismes internationaux pour recouvrer leurs droits".

"Dans le contexte de ses campagnes enragées et incessantes contre l'Algérie, les porte-voix haineux et les plumes stipendiées du Makhzen marocain qui développent une addiction aux atteintes répétées à l'Algérie, à ses symboles et à son peuple, ont repris leur propagande mensongère sur les prétendus biens de Marocains en Algérie", a précisé le diplomate algérien.

"Ces portes-voix haineux tentent vainement, comme à l'accoutumé, de faire passer le Maroc pour victime dans ce dossier, en falsifiant les faits et en négligeant les vérités historiques établies par des documents", a-t-il ajouté.

"En évoquant le sujet des Marocains ayant quitté l'Algérie en 1975, la partie marocaine veut induire en erreur l'opinion publique dans les deux pays et au plan international et occulter la vérité en évoquant des prétendus biens de ces ressortissants qui auraient été confisqués par les autorités algériennes", a-t-il dit.

Pour leur majorité, ces ressortissants "ne possédaient pas de biens propres en Algérie, mais étaient de simples ouvriers et artisans, voire des métayers, détenteurs du cinquième, des locataires de biens immobiliers et travailleurs sur des terres appartenant à l'Etat algérien ou à des tiers", a-t-il expliqué.

Par ailleurs, M. Belani a souligné que des centaines de citoyens algériens établis au Royaume du Maroc ont été soumis, durant la même période, à des mesures arbitraires, injustes et inéquitable.

Ils ont été expulsés du Maroc et dépossédés de leurs biens fonciers à vocation agricole sans aucune indemnisation. De plus, les autorités marocaines ont procédé, en vertu du décret royal du 2 mars 1973 portant loi n° 1-73 relative au transfert des biens confisqués à la propriété de l'Etat, à la nationalisation des milliers de hectares des terres agricoles et des centaines de biens



immobiliers appartenant à d'anciennes familles algériennes qui vivent au Maroc, pour être par la suite mis à la disposition de la Société de gestion des terres agricoles (SOGETA), sans aucune indemnisation pour ces familles lésées.

A ce titre, M. Belani a précisé que les terres que possédaient les Algériens ont été acquises à travers des transactions commerciales libres, tandis que la plupart des terres confisquées à des ressortissants européens avaient été acquises sous le système des mandats.

"Outre le fait qu'elle constitue une violation du droit de propriété garanti par les conventions internationales, l'expropriation des biens des Algériens est une violation flagrante, non seulement des accords algéro-marocains, notamment le traité d'Ifrane signé le 15 janvier 1969, la convention d'établissement du 15 mars 1963 et le protocole annexe, modifiant et complétant les dispositions de cette convention signé à Ifrane en date du 15 février 1969, mais aussi des lois marocaines elles-mêmes, en particulier les dispositions du décret susmentionné relatives aux mesures d'indemnisation des propriétaires des terres nationalisées", a-t-il ajouté.

Les autorités marocaines ont exclu, à ce jour, les propriétaires algériens des procédures d'indemnisation.

En revanche, Rabat a signé à partir de 1974 des accords bilatéraux dits "règlement des arriérés financiers dus à l'application du décret royal de 1973", avec de nombreux pays européens auxquels appartiennent les ressortissants dépossédés de leurs biens, en vue de définir la valeurs des indemnités et les modalités de versement aux ayants-droits, à l'instar de la France (1974), la Belgique (1976), l'Espagne (1979), le Royaume-

Uni (1981) et les Pays-Bas (1995).

La politique de la main tendue: un pure mensonge

Les autorités marocaines se plaisent à léser les intérêts des propriétaires algériens, a affirmé l'Envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb, Amar Belani, précisant que les ministères marocains de l'Intérieur et de l'Agriculture avaient adressé des ordonnances aux autorités locales datées respectivement du 29 juillet et 20 août 1974 à l'effet de permettre aux Algériens de bénéficier seulement du droit de concession mais pas du droit de propriété des terres agricoles dont la superficie ne dépasse pas 10 hectares, a soutenu le diplomate, soulignant que même ce droit n'avait pas été respecté.

Pour M. Belani, ce traitement discriminatoire reflète "la rancœur qu'a le Makhzen pour l'Algérie et les Algériens, ce qui bat en brèche le mensonge de la politique dite de la main tendue et contredit sa prétendue volonté de normaliser les relations avec notre pays". Cette politique hostile et discriminatoire à l'égard des Algériens a atteint son paroxysme lorsque les autorités marocaines ont procédé à l'expulsion du sol marocain en 1994 de milliers d'Algériens, dont des résidents en bonne et due forme, détenteurs d'autorisations de séjours, sous prétexte de l'attentat terroriste de Marrakech, a rappelé M. Belani, ajoutant que leurs biens ont été confisqués, ce qui s'ajoute à la longue liste de propriétés (immeubles, bâtiments, sociétés et terrains) appartenant à l'Etat algérien et à des citoyens algériens, accaparées abusivement et illégalement par le Makhzen.

Malgré ce comportement hostile du Maroc, l'Algérie a toujours affirmé qu'elle était

pleinement disposée à régler ce dossier et de bonne foi, a souligné M. Belani, précisant qu'en 2003, l'Algérie a appelé à la création d'une commission consulaire et sociale mixte pour le règlement du différend foncier entre les deux pays. Cette commission s'est effectivement réunie à deux reprises en 2003 à Alger et à Rabat, après quoi les deux parties ont convenu de régler le dossier des litiges fonciers, sur la base de la réciprocité, a-t-il fait savoir. Malheureusement, la partie marocaine, comme à son habitude, s'est soustraite à ses engagements.

Ces derniers n'ont jamais été honorés après que Rabat a totalement gelé ce mécanisme dans le contexte de l'annonce du Plan Baker pour le règlement du conflit au Sahara occidental (31 juillet 2003), a-t-il ajouté.

Les hautes autorités en Algérie "ont longtemps fait prévaloir la voix de la sagesse dans le traitement du dossier des Algériens arbitrairement et injustement dépossédés de leurs biens au Maroc, partant de son attachement aux valeurs de fraternité et aux principes de bon voisinage, mais cette sage position s'est heurtée au refus marocain entêté et injustifié d'un règlement global et juste de cette question, voire à une tentative marocaine désespérée de falsifier les faits et de faire pression sur notre pays, par le biais d'associations hostiles, dans les fora internationaux concernant la question des Marocains ayant quitté l'Algérie en 1975", a mis en avant M. Belani. Face à cette situation, "l'Algérie ne restera pas les bras croisés et n'hésitera pas à user de tous les moyens et mécanismes légaux et légitimes pour défendre les droits spoliés de centaines de citoyens algériens dépossédés de leurs biens sans aucune indemnisation", a-t-il précisé.

YÉMEN

La présente escalade des violences est la pire depuis des années

L'envoyé spécial du secrétaire général des Nations Unies pour le Yémen, Hans Grundberg, a déclaré que l'escalade des violences dans ce pays était "parmi les pires" qu'on ait vécu depuis des années", notant que "les civils étaient de plus en plus visés".

Des frappes aériennes sur Sanaa ont tué des habitants et endommagé des infrastructures civiles, a-t-il déclaré dans un communiqué.

La poursuite de l'offensive dans la province de Marib (centre), qui a jeté au 35.000 personnes sur les routes depuis septembre, tue aussi des civils, cause des dégâts non militaires et fait des déplacés.

M. Grundberg s'est également dit préoccupé des attaques persistantes visant l'Arabie saoudite voisine, lesquelles ont aussi tué des civils et détruit des infrastructures.

"Tout ciblage de civils et de biens civils, ainsi que les attaques indiscriminées par quelque acteur que ce soit constituent une violation flagrante du droit humanitaire international et doivent cesser immédiatement", a-t-il



lancé en appelant à sanctionner leurs auteurs. Pour l'envoyé spécial, cette escalade compromet les perspectives de parvenir à un règlement politique durable.

Hans Grundberg a déclaré que "l'année 2021 se termine sur une note tra-

gique pour les Yéménites, dont des millions sont aux prises avec la pauvreté, la faim et de sévères restrictions à leur liberté de mouvement", appelant notamment à la réouverture de l'aéroport de Sanaa. Enfin, il s'est dit prêt "à travailler

avec les parties pour trouver des solutions immédiates afin de désamorcer la violence, de répondre aux besoins humanitaires urgents et de permettre un processus politique visant à mettre fin de manière durable et globale au conflit au Yémen".

L'aéroport d'Ateq à Shabwa ciblé par des tirs de missiles

L'aéroport international d'Ateq, dans le gouvernorat de Shabwa, dans le sud-est du Yémen a été ciblé par des tirs de missiles, a indiqué l'armée yéménite mardi. Le responsable médiatique des Brigades des Géants (affiliées à l'armée yéménite) Aseel al-Saqladi a écrit dans un tweet : "Les précautions prises par les Brigades des Géants ont réduit les missiles (du mouvement Ansarullah dits Houthis) à l'aéroport d'Ateq à un phénomène sonore uniquement", sans

abonder en de plus amples détails. Pour sa part, une source locale citée par des médias a affirmé que les Houthis ont "visé l'aéroport international d'Ateq avec un missile balistique, quelques heures après que les Brigades des Géants ont pris position sur le site, pour se charger des missions de sa protection et sa surveillance".

La même source a fait savoir que "des unités militaires appartenant aux Brigades des Géants étaient stationnées

mardi à l'aéroport, après leur arrivée à Ateq, en provenance de la côte ouest, afin de succéder aux forces de défense aérienne, qui le protégeaient".

L'armée yéménite a repositionné des unités militaires depuis le front de la côte ouest, vers le gouvernorat de Shabwa, dans le but de reprendre les zones récemment tombées aux mains des Houthis. Le Yémen est le théâtre d'une guerre depuis près de 7 ans, qui a fait plus de 233 000 morts.

TENSIONS AVEC LA RUSSIE

Un porte-avions américain reste en Méditerranée

Le ministre américain de la Défense Lloyd Austin a décidé de maintenir en Méditerranée un porte-avions qui devait entamer une mission dans le Golfe pour "rassurer" les Européens en pleine tensions avec la Russie, a annoncé mardi le Pen-

tagone. "Le ministre de la Défense a ordonné au groupe aéronaval de l'USS Harry S.

Truman de rester dans la zone d'opérations du commandement européen (Eucom) au lieu de se rendre dans la zone d'opérations du

commandement central (Centcom) comme prévu", a indiqué une responsable du Pentagone ayant requis l'anonymat.

Sans mentionner les tensions autour de l'Ukraine, où Kiev et ses alliés occidentaux accusent Moscou

d'avoir massé des dizaines de milliers de militaires à la frontière du pays en prévision d'une possible invasion, la responsable du ministère de la Défense a souligné que ce changement d'itinéraire "reflétait le besoin d'une présence continue en Europe".

UKRAINE, ARMES, SÉCURITÉ

Pourparlers russo-américains en vue en janvier

La Russie et les Etats-Unis sont convenus d'organiser des pourparlers le 10 janvier sur l'Ukraine et la sécurité en Europe, Moscou excluant d'avance toute "concession" sur ses exigences visant à limiter l'influence occidentale à ses frontières. En tête des revendications russes, formulées dans des projets de traités re-

mis aux Etats-Unis et à l'Otan, figure l'interdiction de toute expansion future de l'Alliance atlantique et de toute coopération militaire dans ce que la Russie considère comme sa zone d'influence. "Le 10 janvier sera le jour principal des consultations bilatérales russo-américaines" prévues à Genève, a déclaré mardi le vice-

ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Riabkov à l'agence Tass, estimant qu'un accord ne sera pas trouvé en "un seul jour". Peu auparavant, un porte-parole du Conseil de sécurité nationale des Etats-Unis avait indiqué que les négociations du 10 seraient suivies le 12 janvier d'un rendez-vous Otan-Russie.

BIRMANIE

Save the Children confirme la mort de deux de ses employés dans un massacre imputé à l'armée

L'ONG Save the Children a confirmé mardi que deux de ses employés avaient été tués dans un massacre imputé à l'armée birmane, après lequel les restes calcinés d'au moins 35 personnes avaient été découverts dans l'est de la Birmanie.

"C'est avec une profonde tristesse que nous confirmons

aujourd'hui que deux membres des équipes de Save the Children étaient parmi les 35 personnes au moins, dont des femmes et des enfants, qui ont été tués vendredi 24 décembre dans une attaque commise par les militaires birmans dans l'Etat de Kayah", a déclaré l'ONG dans un communiqué.

Un porte-parole de la junte,

Zaw Min Tun, avait admis samedi que des affrontements avaient éclaté dans cette zone vendredi, et que les soldats avaient tué un certain nombre de personnes, sans donner plus de détails.

Selon l'observatoire Myanmar Witness, "35 personnes, dont des enfants et des femmes, ont été brûlées et

tuées par les militaires le 24 décembre dans le canton de Hpruso".

Save The Children a précisé mardi que ses deux employés tués étaient de tout jeunes pères de famille.

L'un des hommes était chargé de former des enseignants, l'autre avait rejoint l'ONG il y a six ans.

KOWEÏT

Le nouveau gouvernement prête serment

Le nouveau gouvernement du Koweït, le quatrième en deux ans, a prêté serment mercredi après des mois de tensions entre l'exécutif et le Parlement.

Le gouvernement avait démissionné en novembre, pour la deuxième fois cette année, après avoir accordé l'amnistie à des figures de l'opposition dans l'espoir de sortir le pays de l'impasse politique.

"Le prince héritier Mechaal al-Ahmad al-Jaber Al-Sabah a reçu le Premier ministre Sabah Al-Khaled Al-Sabah et les ministres qui ont prêté serment", a annoncé l'agence de presse Kuna.

Mardi, le pays avait annoncé la formation d'un nouveau cabinet, dont les postes clés des ministères du Pétrole ou encore des Affaires étrangères n'ont pas été modifiés.

Le nouveau cabinet comprend une figure publique critique, l'économiste Abdelwahab al-Rouchaid, nommé ministre des Finances.

L'opposition avait fait une percée aux élections législatives de décembre 2020 en remportant presque la moitié des cinquante sièges.

NUCLÉAIRE IRANIEN Washington voit des progrès "modestes" dans les négociations

Les Etats-Unis ont fait état mardi de progrès "modestes" dans les négociations sur le programme nucléaire iranien, mais se sont joints aux Européens pour insister sur "l'urgence" à conclure les discussions face aux avancées nucléaires de Téhéran.

"Nous avons remarqué ces derniers jours qu'il pourrait y avoir de modestes progrès lors des dernières discussions", a déclaré à la presse le porte-parole du département d'Etat américain, Ned Price, au lendemain de la reprise des négociations à Vienne pour tenter de sauver l'accord de 2015 sur le nucléaire iranien (dont l'acronyme en anglais est JCPOA).

"Mais il faut que les parties cherchent à s'appuyer sur ces progrès dans un esprit constructif et avec conviction", a-t-il ajouté, estimant qu'il était "trop tôt pour dire si ces progrès (avaient) une quelconque substance".

Ces progrès sont quoi qu'il arrive "beaucoup trop lents" et "cela ne peut pas durer", a poursuivi le porte-parole. "Il sera bientôt trop tard pour revenir au respect mutuel du JCPOA".

RUSSIE

La Cour suprême dissout Mémorial, pourfendeur des crimes d'Etat

La Cour suprême russe a ordonné mardi la dissolution de l'ONG Mémorial, pilier de la défense de la lutte contre les répressions dans la Russie contemporaine et gardien de la mémoire des victimes du Goulag, suscitant une vague d'indignation en Occident.

Cette mesure intervient en conclusion d'une année marquée par la répression croissante des personnes, ONG et médias perçus comme des critiques du président Vladimir Poutine, au pouvoir depuis bientôt 22 ans.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, John Sullivan, a dénoncé une "tentative tragique de supprimer la liberté d'expression et d'effacer l'histoire", alors que le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, a évoqué une "terrible perte pour le peuple russe".

Le ministre allemand des Affaires étrangères a jugé cette décision "plus qu'incompréhensible". Le Conseil de l'Europe a déploré une "nouvelle dévastatrice pour la société civile".

A la demande du Parquet, la Cour suprême a ordonné de dissoudre "Mémorial International, ses antennes régionales et autres composantes".

APS

6^{ÈMES} JOURNÉES AFRICAINES DU MONODRAME "Lalona" de Sidi Bel-Abbès remporte l'Outarde d'or

La pièce "Lalona" du théâtre de Sidi Bel-Abbès a remporté le premier prix, "Outarde d'Or", des sixièmes journées africaines du monodrame, clôturée mardi soir à la Maison de la Culture de Laghouat.

Le deuxième prix (Outarde d'argent) est revenu à la pièce "Klass ou Labbass" de la wilaya de Boumerdes, alors que le 3ème prix (Outarde de bronze) a été attribuée à la représentation théâtrale "Bila Aurak" de la wilaya de Mascara.

Intervenant en clôture de ces journées, le président du jury, Abdelkader Azzouz (université d'Oran) s'est félicité de la qualité des œuvres, soulignant que le choix des lauréats n'était pas facile et a nécessité l'étude et l'examen détaillés du contenu des œuvres, de l'interprétation sur scène, de la réalisation, du son et de la scénographie. M. Azzouz a mis en avant aussi l'intérêt de promouvoir ces journées en festival annuel dans la wilaya de Laghouat, eu égard aux efforts fournis par l'association des arts dramatiques "El-Acil", partie organisatrice.

Dédiée au défunt artiste Smahî Merfouaâ, une des figures du théâtre de Laghouat, cette édition on s'est déroulée, outre la parti-

icipation de troupes algériennes, de celles de Tunisie, Mauritanie, Egypte, Libye, Bénin et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en tant qu'invité d'honneur, a indiqué le commissaire de ces journées, Bouzid Saoudi.

Une exposition d'arts plastiques, une autre du théâtre national ainsi que des stands consacrés aux livres et aux maisons d'édition, ont été organisées en marge de cette manifestation culturelle africaine. M. Saoudi a mis à profit cette occasion pour rendre un grand hommage à la troupe théâtrale de la RASD qui s'emploie à faire entendre, à travers des activités culturelles et artistiques, la cause juste du peuple sahraoui.

La cérémonie de clôture de ces journées africaines (23-28 décembre) a donné lieu à l'interprétation par la troupe sahraouie "Sakia El-Hamra et Oued-Eddaheb" d'une représentation de traitant la question de libération du peuple sahraoui.



CINÉMA

Projection du film «Asebsi d Uâekkaz», version tamazight de «L'opium et le Bâton»

L'avant-première du long métrage, «Asebsi d'U'okkaz», doublage en Tamazight du film «L'Opium et le bâton» de Ahmed Rachedi, a été présentée, mardi à Alger, à l'occasion du 104^e anniversaire de la naissance de l'écrivain Mouloud Maameri.

Accueilli à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth, «Asebsi d'U'okkaz», dédié à la mémoire de Mouloud Maameri, est annoncé au niveau du hall, par une exposition littéraire sur toutes les productions traitant du parcours et de l'œuvre colossale de ce grand écrivain et penseur.

Adapté du roman éponyme, publié en 1965, de l'écrivain et chercheur en anthropologie Mouloud Maameri (1917-1989), ce film culte du cinéma algérien est sorti en salle en 1971 et accompli en version amazighe en 2021 par Samir Ait Belkacem, dans le respect, a-t-il souligné, des «standards internationaux en la matière», dans l'objectif de concrétiser une «passerelle entre les deux langues nationales, l'arabe et le tamazigh».

«Asebsi d'U'okkaz» restituée en 135 mn, la lutte du peuple algérien pour son indépendance à travers le quotidien d'un village en Kabylie, où la majorité de la population a raillé le mouvement national.

Servi par un casting judicieux de voix se rapprochant de celle de la version originale, le film a été doublé par, entre autres comédiens, Hocine Ouarab, Amer Boukaci, Youcef Nait Maouche, Djennad Hassina, Djouhar

Benmouhoub, Hocine Haddou, Ramdane Abdennebi et Hacid Saadi.

Présente à cet événement, la ministre de la Culture et des Arts Wafa Chaalal, a passé en revue les livres consacrés à Mouloud Maameri, qualifiant de «choix opportun», la programmation de cette exposition et la projection de ce film.

Réitérant le «soutien permanent» de son département à la création et à la production cinématographique dans toutes les langues, le Tamazight notamment, la ministre de la Culture et des Arts a souligné la nécessité de «consolider la politique de l'Etat dans le soutien et le développement de l'Amazighité» pour lui permettre de «prendre amplement sa place dans la société algérienne comme une des composantes essentielles de l'identité nationale, tel que stipulé dans la Constitution».

A l'issue de son intervention, la ministre de la Culture et des Arts, Wafa Chaalal a annoncé la mise en projet du doublage en Tamazight du film «El Rissal» (le message) de Mustapha El Akkad.

De son côté, le secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si Hachemi A ssad, a estimé que le doublage de ce film montre «tout l'intérêt que l'Etat porte à la promotion du cinéma algérien, à travers la langue amazighe», soulignant la grande expérience de Samir Ait Belkacem qui a réussi un «travail d'une grande exigence technique et artistique».

Le secrétaire général du HCA a enfin relevé qu'une telle performance, «ouvrirait de nouvelles perspectives à la production cinématographique nationale, et ce, à la faveur du doublage professionnel, afin d'offrir à un public plus large la redécouverte de chefs-d'œuvre artistiques d'une dimension historique, linguistique, culturelle et patrimoniale indéniables».

La sortie en salle de «Asebsi d'U'okkaz» dans plusieurs villes du pays, Bouira, Tizi-Ouzou, Bejaïa, Oran, Annaba, entre autres, ainsi que pour la communauté nationale établie à l'étranger, (d'abord en France et au Canada), est prévue «dès l'entame de la nouvelle année» par le HCA et l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC).

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Générale
NIF: 000216001808337

Direction Opérationnelle d'Alger Est

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 26/AT/DO-ALGER-EST/2021

Un Avis d'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour : Travaux de Remplacement, Réparation et accessoirement de Développement du Réseau Cuivre CDN

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le soumissionnaire doit justifier le code d'activité 109214 sur le registre de commerce contenant « Entrepris d'installation de réseaux et des centrales électriques et téléphoniques ».

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

ALGÉRIE TELECOM - SPA -
Direction Opérationnelle d'Alger Est
Service des Achats

02 Rue Djoudji Zitouni - Hussein Dey - Alger - Algérie

Contre le paiement, auprès de la banque BNA Agence 648 el Mohammadia (Direction Générale d'Algérie Télécom), d'un montant de cinq mille dinars algériens (5000 DA) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : Compte en dinars N°001 06611 030000014/10.

Présentation des offres :

1-D'un dossier administratif : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Dossier Administratif ».

2-D'une offre technique : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre technique ».

3-D'une offre financière : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre financière ».

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 26/AT/DO-ALGER-EST/2021
DIRECTION OPERATIONNELLE D'ALGER EST

Travaux de Remplacement, Réparation et accessoirement de Développement du Réseau Cuivre CDN

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

02 Rue Djoudji Zitouni - Hussein Dey / Alger

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

BATNA

Ouverture de la rencontre nationale du court-métrage pour jeunes

Le coup d'envoi de la rencontre nationale du court-métrage pour jeunes a été donné mardi après-midi au centre de loisirs scientifiques au pôle culturel et sportif de la ville de Batna avec la participation de 38 wilayas sous le slogan «le court-métrage pour jeunes documente pour la mémoire». La cérémonie d'ouverture de cette manifestation devant se poursuivre jusqu'au 31 décembre courant a été marquée par une parade festive des délégations participantes et des exhibitions artistiques des troupes locales Errahaba et El Baroud. L'évènement auquel a assisté le chef de l'exécutif local Toufik Mezhoud a été ponctué par la présentation d'un film sur les monuments dont recèle Batna et les réalisations concrétisées dans cette ville.

La manifestation officialisée à partir de cette édition, selon le directeur de la jeunesse et des sports par intérim, Kamel Safsafi, vise la promotion de la culture du court-métrage parmi les jeunes et la découverte des jeunes talents dans ce domaine en vue de leur accompagnement en plus de l'objectif de faire de cet événement un espace de connaissance et d'échange d'expériences.

S'agissant des participants à cette rencontre, le chef de service des activités de jeunes auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports DJS, Laâla Bekkouche, a indiqué qu'ils sont affiliés à des établissements de jeunes et du mouvement associatif, partenaire du secteur et dont l'âge oscille entre 18 et 35ans. Entre 8 à 10 courts- métrages sont au menu des journées de cette rencontre, a-t-on indiqué de même source, précisant que le jury composé d'artistes, d'universitaires et des académiciens sélectionneront les trois meilleurs films qui seront honorés à la clôture de la manifestation organisée par la Ligue de wilaya des activités scientifiques et culturelles sous la supervision de la DJS.

UNIVERSITÉ L'USTHB abrite la finale nationale "Huawei ICT compétition" 2021-2022

La finale nationale de la troisième édition du concours mondial "Huawei ICT Compétition" pour la saison 2021-2022, se déroule mercredi à l'Université des sciences et technologies Houari Boumediene (USTHB) d'Alger, indique un communiqué de l'entreprise organisatrice "Huawei-Algérie".

Cette édition, placée sous le patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, est marquée par la participation de 130 étudiantes et étudiants, issus de 20 Universités et Instituts relevant de ce secteur, ainsi que de celui de la Poste et des Télécommunications, précise la même source. La phase des inscriptions pour cette compétition a été lancée en septembre dernier à travers 32 universités du pays et avait suscité "un fort engouement" auprès des étudiants, dont le nombre a dépassé les 3000 inscrits, parmi lesquels plus de 1000 ont été admis à l'examen préliminaire, est-il ajouté.

A l'issue de cette finale, les candidats subiront l'épreuve régionale qui verra la participation des pays d'Afrique du Nord, avant l'ultime étape, à savoir la finale prévue en Chine.

"Huawei ICT Compétition" s'inscrit dans la perspective de Huawei qui fait "la promotion des compétences locales en matière de TIC et de prospection des talents



en Algérie", tout en portant une "attention particulière" au transfert des connaissances et compétences dans le domaine des TIC en faveur des étudiants et talents algériens, souligne le communiqué.

A rappeler que Huawei a coopéré, dans le cadre de son

programme "Huawei ICT Académie", avec plus de 900 universités à travers le monde, en faveur de plus de 45.000 étudiants par an.

En Algérie, Huawei a signé un accord de partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi

que des universités et établissements du secteur. Enfin, durant les éditions 2019 et 2020 de cette compétition, trois équipes algériennes, composées de 3 étudiants, avaient décroché la première place, à la phase finale, parmi 61 équipes concurrentes et issues de près de 100 pays.

CHILI Etude du changement climatique dans les eaux du "bout du monde"

Dans l'extrême sud du Chili, une expédition scientifique tente de mesurer l'impact mondial du changement climatique dans les eaux préservées de ce "bout du monde" et appelle à des "décisions concrètes" pour la sauvegarde des océans.

Retardée d'un an en raison de la pandémie, l'expédition à bord du navire océanographique de la marine chilienne "Cabo de Hornos" a sillonné neuf jours fin décembre les eaux du détroit de Magellan et du canal de Beagle, entre Chili et Patagonie argentine.

Cette région de l'Etat de Magallanes représente un intérêt particulier en raison de la faible acidité et de la moindre teneur en sel et en calcium des eaux qui la baignent, par comparaison aux autres mers et océans du globe, en particulier dans les zones les moins profondes.

L'étude de ces eaux est donc essentielle car, avec la fonte de nombreux glaciers de Patagonie qui déversent de grandes quantités d'eau douce dans les océans Atlantique et Pacifique, elle préfigure les conditions qui devraient apparaître dans d'autres systèmes marins au cours des prochaines décennies.

"Nous ne savons pas comment les organismes, et en particulier les micro-organismes" présents dans l'eau "vont réagir" à mesure qu'augmente la température moyenne sur la Terre, admet le responsable scientifique de la mission, José Luis Iriarte.

L'expédition a ainsi fait 14 étapes pour prélever des échantillons d'eau à différentes profondeurs et jusqu'à 200 mètres.

Des prélèvements de sol profond, parfois à plus de 300 mètres, ont également été effectués, de même que des collectes d'algues et de mollusques.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA D'ILLIZI

Adresse : Nouvelle cite administrative Illizi
Nif N° : 000.1330.1900.0854

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

- Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°147/2015 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et de délégation de services publics ;
- Vu l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimales N° 29/ 2021 du 24/11/2021 portant Réalisation les voiries urbaines (P/S) pour le POS 18 Illizi (3365 ml)
- Vu le PV de jugement des offres N° 47/2021 du 22/12/2021.

La direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'illizi, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé de l'attribution provisoire comme suit :

ETB	Not offre technique	Montant de l'offre corrigé TTC (DA)	DELAIS	N° NIF
BIG RAOUD (DOUDI BELKACEM)	57,33	106 800 271,00	180 jours	000705022375052

Les soumissionnaires ayant participé et ayant des réserves, peuvent se présenter à la DUAC pour consulter la notation attribuée à leurs offres, dans un délai de 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ; ou introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'illizi dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA D'OUARGLA

Origine du financement : budget wilaya 2021

Intitulé de l'opération: Réalisation d'un forage renforcement d'AEP à hay el Houria commune de Nezla y compris Equipement et Electrification et raccordement au niveau du réseau.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à avis de L'Appel d'Offres National ouvert N° 16/2021 paru quotidiens : El DJANOUB EL-KABIR du 08-14/11/2021 et DK NEWS du : 08/11/2021.

Et concernant :

- Réalisation d'un forage renforcement d'AEP à hay el Houria commune de Nezla y compris Equipement et Electrification et raccordement au niveau du réseau.

Le Marché est attribué provisoirement à l'entreprise:

N°	Entreprise	Note Technique	Montant de l'offre après la correction en TTC	Délai	OBS
01	EPHB BOUNETLA TAHAR	56,83 points	15.621.130,00 DA	06 Mois	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission compétente (cf. à l'article 82 du décret présidentiel portant réglementation des marchés publics).

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant. Les autres soumissionnaires intéressés, peuvent se rapprocher du service concerne, au plus tard, trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

ARTS MARTIAUX

Le championnat national (juniors/seniors) de muay thai ce week-end à Tipasa

Près de 250 athlètes seront engagés dans le Championnat National (Juniors et Seniors messieurs) de Muay Thai, prévu du 30 décembre au 1er janvier 2022 à la salle omnisports de Tipasa, a-t-on appris auprès de la Direction de l'organisation sportive de la Fédération algérienne de Kickboxing, de Muay Thai et des disciplines assimilées.

"Il y aura autant de juniors que de seniors" selon les organisateurs, soit "un peu plus de 120 athlètes dans chaque catégorie", et qui "représenteront un total de 15 wilayas" a-t-on encore précisé de même source.

Quatorze catégories de poids sont concernées par cette compétition, à savoir : -45 kg, -48 kg, -51 kg, -54 kg, -57 kg, -60 kg, -63,5 kg, -67 kg, -71 kg, -75 kg, -81 kg, -86 kg, -91 kg, et plus de 91 kg. Suivant le programme de compétition, les tours préliminaires se dérouleront le jeudi, à partir de 16h00, alors que la matinée sera consacrée à d'autres formalités, comme la pesée et le tirage au sort.

"Les tours qualificatifs se



poursuivront vendredi matin, jusqu'à un environs de midi, avant de laisser place aux demi-finales, prévues à partir de 14h30.

Elles se poursuivront jusqu'à un environs de 20h00" a précisé la DOS.

Le troisième et dernier jour

de compétition débutera avec les finales de la catégorie junior, prévues entre 8h00 et 13h00, et qui seront suivies des finales seniors, qui elles débiteront à partir de 14h00. Ce Championnat National permettra également de sélectionner les meilleurs éléments, qui représenteront l'Algérie aux prochains Championnats arabes de la discipline, prévus du 26 au 30 janvier à Dubaï (Emirats arabes unis). "Dix jours avant son départ à Dubaï, la sélection nationale effectuera un stage bloqué, dont le lieu reste à déterminer, pour peaufiner sa préparation avant les Championnats arabes" a-t-on encore annoncé de même source.

JM ORAN-2022

Les stades concernés par le tournoi du football inspectés par le délégué de la FIFA

Les stades de football concernés par les matchs officiels de la 19e édition des jeux méditerranéens (JM) prévue à Oran lors de l'été 2022, ont fait l'objet d'une visite d'inspection de la part du délégué de la Fédération internationale de football (FIFA) Toufik Korichi, en vue de leur homologation, a appris l'APS mercredi auprès des organisateurs.

L'ancien directeur technique national, désigné récemment par la FIFA au poste de son délégué technique pendant les JM, a visité les quatre stades concernés par le tournoi de football lors du rendez-vous méditerranéen, a indiqué la même source.

Il s'agit des stades Ahmed-Zabana, stade olympique de 40.000 places, stade de Sig et le stade municipal de Mers El Hadjadj. Hormis le stade Zabana, qui a bénéficié de quelques opérations de réaménagement, les autres sites sont nouvellement construits, a fait remarquer Amine Benarbia, représentant de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran

au sein du comité d'organisation des JM (COJM). "M. Korichi s'est montré satisfait dans l'ensemble de la qualité des stades choisis pour accueillir le tournoi de football des JM. Il a certes émis quelques réserves, mais celles-ci sont plus d'ordre organisationnel que technique. Ces réserves devraient être d'ailleurs levées dans quelques semaines", a-t-il assuré.

Le stade de 40.000 places relevant du complexe sportif d'Oran est pratiquement achevé, vu que sa réception est prévue dans les prochains jours, selon les engagements de la société réalisatrice. S'agissant du stade de Sig, relevant d'un nouveau complexe sportif de cette ville de la wilaya de Mascara, le taux d'avancement de ses travaux a atteint les 85 pc, selon la même source, citant le bureau d'étude chargé de ses travaux. Cette installation sportive d'une capacité d'accueil de 20.000 places fait l'objet actuellement d'une opération de rénovation de sa pelouse en gazon naturel qui devra être prête dans un délai

d'un mois et demi, a précisé M. Benarbia.

Ce n'est pas le cas pour le nouveau stade municipal de Mers El Hadjadj d'une capacité d'accueil de 5.400 places et doté d'une pelouse synthétique qui est fin prêt pour accueillir les matchs officiels, de l'avis même du délégué de la FIFA, cité par le membre du COJM. Les demi-finales du tournoi de football, qui sera dédié aux sélections des moins de 18 ans, auront lieu aux stades Zabana et Sig, alors que la finale est prévue dans l'autre du premier stade cité, a encore informé la même source.

Cinq autres sites sont également retenus pour abriter les entraînements des sélections participantes, en l'occurrence, les stades de Boufatia, Sidi Chahmi, le terrain de l'Institut de formation des cadres du sport d'Ain-Turck, celui du village méditerranéen, en plus du terrain de réplique du nouveau complexe olympique d'Oran, a fait savoir Amine Benarbia.

SPORT FÉMININ-ALGÉRIE Près de 80 participantes à une course automobile à travers plusieurs wilayas

Une course automobile réservée à la gent féminine aura lieu du 30 décembre au 3 janvier prochain, en trois étapes, à travers plusieurs wilayas du pays, avec la participation de près de 80 pilotes, a-t-on appris auprès de la présidente de l'Association nationale de la promotion et du développement du sport féminin (ANPDS). "La première étape de cette première manifestation du genre, appelée techniquement +rallye de régularité+ démarrera le 30 décembre de l'Esplanade Riad El Feth (Alger) vers la wilaya de Tiaret, avant de se diriger ensuite vers la wilaya de Mascara (2 janvier) puis retour vers Alger (3 janvier) pour le compte de la 3e et dernière étape", a indiqué à l'APS la responsable de l'ANPDS, Dounia Hedjab. Les participantes à cette course baptisée "La Reine de la méditerranée", selon la même responsable, sont issues de diverses wilayas du pays, alors que quatre concurrentes représentent l'Etat de Palestine. L'enjeu est, non seulement, de convoiter l'une des trois premières places au podium, mais également d'offrir aux concurrentes l'opportunité de découvrir quelques facettes de la beauté pittoresque des régions d'Algérie. Il s'agira également de faire habituer la gent féminine à une des spécialités des sports mécaniques: le +Rallye de la régularité+. Selon la présidente de l'ANPDS, cette première édition organisée sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des sports, se veut par ailleurs "une opportunité pour promouvoir les Jeux méditerranéens-2022 que la ville d'Oran s'apprete à abriter l'été prochain".

HAND - COUPE D'ALGÉRIE (MESSIEURS)

Vers une finale JSE Skikda - CRB Baraki

Les handballeurs du CRB Baraki et de la JSE Skikda sont les principaux favoris pour animer la finale de l'édition 2019-2020 de la Coupe d'Algérie de handball (messieurs), en affrontant vendredi deux adversaires a priori à leur portée dans le dernier carré.

La première demi-finale, prévue vendredi à Bordj Bou Arréridj, mettra aux prises deux anciens vainqueurs du trophée. Le CRB Baraki en 2015 et l'ES Ain Touta en 2018. De son côté, la JSE Skikda finaliste malheureux de la dernière édition (2019), sera opposée à l'ES Arzew qui atteint ce stade de la compétition pour la 1ère fois de son histoire, vendredi (15h00) à Baraki. Le vainqueur du trophée représentera l'Algérie en Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe, prévue à Arzew en mars 2022.

Programme des demi-finales / Vendredi (15h00):

A Bordj Bou Arréridj : ES Ain Touta - CRB Baraki

A Baraki : ES Arzew - JSE Skikda.

(DAMES)

HBC El Biar-CF Boumerdès affiche des demi-finales

Le match HBC El Biar - CF Boumerdès, prévu samedi (15h00) à Ain Taya, constituera l'affiche des demi-finales de la Coupe d'Algérie seniors dames, saison 2019-2020. Cette opposition s'annonce indécise et ouverte à tous les pronostics tant les deux équipes ont affiché de bonnes dispositions depuis la reprise de la compétition après une longue période d'arrêt à cause de la pandémie de Covid-19. La deuxième demi-finale mettra aux prises le NRF Constantine au HC Mila, samedi à Chelghoum Laid.

Programme des demi-finales / Samedi (15h00):

A Chelghoum Laid : NRF Constantine - HC Mila

A Ain Taya : HBC El Biar - CF Boumerdès.

SPORT (COA)

Le 4^e Forum des athlètes algériens aujourd'hui à Alger

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) organise, jeudi à l'hôtel Al Aurassi (Alger), la 4e édition du Forum des athlètes, inscrit dans le plan d'action de l'instance olympique, a-t-on appris mercredi auprès du membre de l'exécutif, Yacine Silini. Initiée par la commission des athlètes du COA, la rencontre à laquelle tous les membres de l'exécutif du comité prendront part, sera rehaussée par la présence du ministre de la Jeunesse et des sports, Abderezak Sebtag et de personnalités sportives. Elle traitera de plusieurs thèmes qui seront animés par plusieurs conférenciers et débattus par les parties concernées. "Ce forum est ouvert à tous les présidents des fédérations sportives nationales qui sont appelés également à déléguer jusqu'à trois de leurs athlètes pour y participer. Il sera question de débattre, entre autres, de la préparation des athlètes pour les Jeux Méditerranéens d'Oran-2022, les Jeux Olympiques-2024, l'après carrière des athlètes", a indiqué à l'APS, Yacine Silini, président de la commission des athlètes du COA. Le forum devra prendre fin avec des propositions qui porteront sur une nouvelle approche qui soit plus réellement efficace et joindre les efforts pour une meilleure maîtrise.

SEMAINE OLYMPIQUE À BISKRA/NATATION Biskra se taille la part de lion en médailles

La sélection de la wilaya de Biskra a rafilé mardi la majorité des médailles et la première place au classement par équipes dans les épreuves de natation organisées dans le cadre la semaine olympique "Sport-Sud" qui se tient du 25 au 29 décembre courant à Biskra. Les nageurs biskris

se sont offerts au total 31 médailles dont 12 en or, 10 en argent et 9 en bronze qui leur ont valu la première place au classement par équipe. La seconde place est revenue à la wilaya d'Ouargla avec 16 médailles dont 9 en or, 5 en argent et de en bronze.

La sélection de la wil-

aya de Ghardaïa a obtenu, elle, la troisième place avec 14 médailles dont 2 en or, 5 en argent et 7 en bronze. Les compétitions de natation organisées dans le cadre de la semaine olympique "Sport-Sud" ont été clôturées par la cérémonie de remise des médailles et attestations aux vainqueurs.

SEMAINE OLYMPIQUE/VOLLEYBALL

La sélection de Biskra sacrée

La sélection de la wilaya de Biskra s'est adjugée mardi le tournoi de volleyball organisé dans le cadre la semaine olympique "Sport-Sud" qui se tient du 25 au 29 décembre courant à Biskra.

Les joueurs biskris ont disposé de leurs homologues d'El Oued en deux sets en finale disputée à la salle omnisports Mohamed Khaldi du chef-lieu de wilaya.

Pour passer en finale, les représentants de la wilaya hôte ont dû battre l'équipe de Naâma (2-0) en demi-finale alors que la sélection d'El Oued a disposé de celle de Ghardaïa sur le même score. La compétition de vol-

leyball a été disputée par les équipes de Biskra, Naâma, El Oued, Ghardaïa, Laghouat, El Bayadh, Illizi, Ouled Djellal et Tamanrasset. Elle a été marquée par un bon niveau technique et s'est déroulée dans de bonnes conditions d'organisation, selon Bachir Samai, responsable de l'organisation pour le volleyball. Le volleyball est une des 7 disciplines retenues pour la manifestation sportive de la semaine olympique "Sport-Sud" organisée par le Comité olympique et sportif algérien en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports de Biskra avec la participation de 700 athlètes de 17 wilayas.

CAN-2021 ALGÉRIE (PRÉPARATION)

Medjadel appelé en renfort pour le test face à la Gambie, Bounedjah attendu mercredi

Le gardien de but du Paradou AC (Ligue 1 algérienne de football) Abderrahmane Medjadel, a été appelé en renfort par le sélectionneur national Djamel Belmadi, en vue du match amical prévu samedi face à la Gambie à Doha, dans le cadre du stage précompétitif précédant la Coupe la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndr) au Cameroun (9 janvier - 6 février), alors que l'attaquant Baghdad Bounedjah est attendu mercredi.



Medjadel (23 ans) est attendu dans les prochaines heures à Doha, pour suppléer l'absence des deux autres portiers Raïs M'bolhi (Al-Ittifaq) et Mustapha Zeghiba (Damac), retenus par leurs clubs respectifs, eux qui devraient rallier le Qatar respectivement le 1er et le 2 janvier 2022.

Deux gardiens seront ainsi disponibles pour le premier test amical face à la Gambie, qui sera suivi quatre jours plus tard par l'ultime match amical prévu mercredi face au Ghana.

Onze joueurs ont pris part mardi en fin d'après-midi à la première séance d'entraînement qui s'est déroulée au Com-

plexe sportif d'Al-Egla, sous la houlette du coach national Djamel Belmadi.

Un peu plus tôt dans la journée de mardi, quatre joueurs ont rejoint leurs coéquipiers à Doha, il s'agit de Ramy Bensabani (Borussia Monchengladbach/ Allemagne), Youcef Atal (OGC Nice/ France), Adam Zorgane (SC Charleroi/ Belgique), et Ismaël Bennacer (AC Milan/ Italie).

L'attaquant d'Al-Sadd (Qatar) Baghdad Bounedjah qui devait prendre part au match du championnat jeudi face à Al-Wakrah, rejoindra le stage plus tôt que prévu, après la décision prise par la Ligue qatarie de football de reporter ce match

en raison de plusieurs cas de Covid-19 décelés chez la formation d'Al-Wakrah, selon un communiqué d'Al-Sadd.

Pour rappel, le groupe des "Verts" est amoindri par l'absence de trois joueurs, testés positifs au Covid-19 : Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis/ Tunisie) et Hocine Benayada (ES Tunis/ Tunisie) placés à l'isolement à Alger, et Youcef Belaïli (sans club) confiné à Doha.

Pour le reste, les joueurs arriveront en stage au fur et à mesure, du fait de la circulaire de la Fifa qui a donné aux clubs la possibilité de garder leurs éléments jusqu'au 3 janvier 2022 pour prendre part aux rencontres de leurs équipes.

D'autre part, le sélectionneur national Djamel Belmadi animera jeudi (14h00) une conférence de presse à Doha, où il doit revenir sur la liste des joueurs convoqués pour la CAN-2021 et son objectif.

Les "Verts" s'envoleront le jeudi 6 janvier pour Douala à bord d'un vol spécial, où ils éliront domicile à l'hôtel Onomo, alors que les entraînements se dérouleront à l'annexe sud du stade de Japoma, qui abritera les matchs du groupe E, qui comprend outre l'Algérie, la Sierra Leone, la Guinée équatoriale, et la Côte d'Ivoire.

Les Algériens entameront la défense de leur titre, le mardi 11 janvier 2022, contre la Sierra Leone, au stade Japoma à Douala (14h00, algériennes), avant de défier la Guinée équatoriale, le dimanche 16 janvier 2022 à Douala (20h00), puis la Côte d'Ivoire, le jeudi 20 janvier 2022, sur le même stade (17h00).

Mobilis assurera le transport de 661 supporteurs au Cameroun

L'opérateur national de téléphonie mobile "Mobilis" assurera le transport de 661 supporteurs au Cameroun pour encourager l'équipe nationale lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, prévue du 9 janvier au 6 février 2022, a indiqué un communiqué du partenaire officiel de la Fédération algérienne de football (FAF) et de la sélection nationale. "Parallèlement à la participation de l'équipe nationale de football à la 33e CAN-2021 prévue au Cameroun, l'opérateur "Mobilis", partenaire officiel de la FAF et de la sélection nationale annonce la prise en charge du transport de 661 supporteurs au Cameroun pour encourager les guerriers du désert", lit-on dans le communiqué. "Les noms des supporteurs gagnants seront connus lors

d'un tirage au sort organisé par le ministère de la Santé au niveau des établissements hospitaliers, à travers l'ensemble du territoire national, en coordination avec "Mobilis" et en présence d'un huissier de justice".

"La participation est ouverte à tous les citoyens vaccinés contre Covid-19 âgés de 18 ans", souligne le document, précisant que "pour permettre aux supporteurs d'encourager l'équipe nationale, le ministère de la Santé a décidé de lancer une large campagne de vaccination qui a débuté le 26 décembre 2021".

Il ne s'agit pas de la première initiative de "Mobilis" qui a déjà organisé des voyages en faveur des supporteurs de la sélection nationale lors de la participation des Verts

lors de la CAN 2019 et lors de la Coupe du monde 2014 au Brésil, ce qui confirme à nouveau que l'opérateur demeure le premier partenaire du sport en Algérie, fidèle à ses principes de soutien aux sélections nationales lors des compétitions et dans les fora internationaux.

Deux matchs amicaux au programme de la Guinée à Kigali

La fédération rwandaise de football, (FERWAF), a confirmé que son équipe nationale jouera deux matchs contre la Guinée qui se prépare pour la Coupe d'Afrique des Nations, Cameroun 2021.

L'équipe nationale de Guinée qui jouera dans la prochaine CAN, est arrivée mardi à Kigali pour un stage d'entraînement qui se terminera le 6 janvier 2022. Les deux matchs amicaux se dérouleront les 2 et 6 janvier au stade Amahoro dans la capitale Kigali, précise la FERWAF.

Le sélectionneur de la Guinée, Kaba Diawara, a indiqué que le stage au Rwanda leur offrira un bon environnement pour mieux se préparer avant la prochaine CAN au Cameroun. "Jouer les deux matchs amicaux aidera également notre équipe à bien s'entraîner et à planifier ses tactiques", a ajouté Diawara. Le Syli National est logé dans le groupe B aux côtés du Sénégal, du Zimbabwe et du Malawi. L'entraîneur Diawara devra se passer des services des défenseurs clés Antoine Conte et Florentin Pogba qui ont déclaré forfait. Lors de la CAN 2019 organisée en Egypte, le Syli National avait atteint les huitièmes de finale avant de s'incliner 3-0 face aux futurs champions algériens.

LIGUE 1
Le MC Oran encore impuissant à domicile

Le MC Oran a échoué à nouveau à signer sa première victoire à domicile en se contentant d'un nul au goût d'une défaite face au nouveau promu en Ligue 1 de football le HB Chelghoum Laid (2-2), mardi soir pour le compte de la 10e journée du championnat.

Cette nouvelle contre-performance porte à 11 le nombre de points vendangés au stade du Chaïd "Ahmed-Zabana" depuis le début de cet exercice où les "Hamraoua" ont disputé chez eux cinq rencontres soldées par quatre nuls et une défaite face au Paradou AC.

Les espoirs placés sur l'entraîneur tunisien, Moez Bouakaz pour provoquer le déclic, lui qui est déjà passé par le MCO lors de l'exercice 2017-2018 avec à la clé un parcours honorable, sont en train de fondre comme neige au soleil, estime-t-on dans les milieux du club.

En effet, depuis que Bouakaz a succédé à Azzedine Ait Djoudi, parti après trois journées seulement, l'actuel patron technique de la formation d'El-Bahia n'a pas réussi à enregistrer sa première victoire.

Dans la foulée, son équipe n'a plus gagné depuis la première journée quand elle s'était imposée sur le terrain du CS Constantine (1-0).

Du coup, le MCO n'a plus goûté à la joie du succès depuis neuf journées, permettant au doute de s'emparer de ses joueurs qui poursuivent ainsi leur traversée de désert au grand dam de leurs supporteurs.

Ces derniers croisent d'ores et déjà les doigts de peur de voir leur équipe favorite connaître le même scénario de 2008 quand leur équipe favorite a rétrogradé en Ligue 2.

Les "Rouge et Blanc" pointent à la 14e place avec seulement huit points.

Leur situation pourrait même se dégrader davantage lors des prochaines journées, s'ils ne venaient pas à sonner leur réveil, préviennent les spécialistes.

Il faut dire que le club n'est pas mieux nanti sur le double plan financier et administratif.

Les deux précédents déplacements de l'équipe pour affronter la JS Saoura et l'USM Alger, ont failli ne pas avoir lieu n'était-ce l'intervention d'un membre du Conseil d'administration.

Aussi, le club phare de la capitale de l'Ouest est sans président depuis plus d'un mois.

Tayeb Mehiaoui, qui a pris les destinées du MCO depuis août 2020, se trouve à l'étranger et n'a nullement l'intention de reprendre son poste, comme il l'a lui-même fait savoir à ses pairs du Conseil d'administration du club.

Cette situation a incité, récemment, le wali Saïd Sayoud qui a rendu visite aux joueurs avant leur match contre l'USMA, et profité de l'occasion pour inciter les dirigeants présents sur place afin de remettre de l'ordre dans la maison en désignant un nouveau président dans les meilleurs délais.

APS

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية الجزائر
المقاطعة الإدارية بوزريعة
بلدية بن عكنون

إعلان

تحقيق الملائمة وعدم الملائمة

يعلن السيد رئيس المجلس الشعبي لبلدية بن عكنون عن فتح تحقيق الملائمة وعدم الملائمة حول إنشاء نشاط من نوع : مطعم بالمحل الكائن ب: المركز التجاري بن عكنون شوبينغ سانتر الطابق الثاني ، حي أحسن محيوز (الأسفودال سابقا) و المستغل من طرف السيد : أيت بقاسم ندير نسيم .

و عليه فكل المواطنين الساكنين في محور المكان المذكور و الراغبين في إبداء رأيهم مدعوون للتقرب من مصلحة الشؤون الاقتصادية للبلدية أين وضع سجل لهذا الغرض تحت تصرفهم ابتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان في الصحافة الوطنية و لمدة خمسة عشر (15) يوما .

LIGUE 1 (10E JOURNÉE)

Le CRB toutes voiles dehors, la JSS et le PAC ne lâchent pas prise...

Le leader du championnat de Ligue 1 de football le CR Belouizdad, continue de collectionner les victoires en remportant le derby algérois devant l'USM Alger, alors que la JS Saoura et le Paradou AC tous deux vainqueurs ne lâchent pas prise, au moment où le WA Tlemcen battu à domicile poursuit son naufrage, lors de la 10e journée disputée mardi.



Le derby algérois a été comme attendu, palpitant et indécis. Les Belouizdadiens doivent une fière chandelle d'abord à son gardien de but, Moussaoui qui a stoppé un penalty tiré par Zouari ((46e),

puis à l'ex-mouloudéen, Bourdim auteur du but de la victoire (79e). Ce succès ô combien précieux, le cinquième de rang, permet aux champions d'Algérie en titre de conserver leur fauteuil de leader, mais

qui restent toutefois sous la menace directe de leurs poursuivants immédiats, la JS Saoura et le Paradou AC qui comptent respectivement 4 et 5 points de retard mais avec des matches en retard.

En revanche, l'USM Alger qui file du mauvais coton, n'a pas encore digéré le récent limogeage du coach français, Denis Lavagne, en alignant ce mardi un 4e match sans victoire, en attendant la prochaine nomination de son successeur qui aura du pain sur la planche.

La JSS a réalisé la seule victoire à l'extérieur aux dépens du WA Tlemcen (3-2) qui continue son naufrage.

L'hamri (33e s.pen), Saad (45e et 84e) ont été les bourreaux du WAT.

Le club du Sud-Ouest algérien qui compte un match en retard a la possibilité de talonner le leader, surtout qu'il reçoit, lors de la prochaine journée, le MC Alger.

Le plus grand danger pour les Belouizdadiens vient du Paradou AC. Ce dernier vainqueur de l'ES Sétif (1-0) sur une

réalisation de Mouali (51e), compte 3 matches en retard, qui lui permettraient en cas de victoire, de s'installer seul aux commandes. Les Sétifiens (6e - 16 pts) qui ont enregistré le retour de leur coach tunisien, Nabil Kouki, restent fébriles hors de leurs bases. Le MC Alger (3e - 18 pts) a souffert avant de battre le RC Arbaa (1-0) grâce à son buteur attiré Sami Frioui (32e). Une victoire qui ne satisfait pas pleinement son entraîneur Khaled Ben Yahia qui compte un match en retard face au...PAC, et un périlleux déplacement la semaine prochaine à Béchar.

Le CS Constantine (5e - 17 pts) est revenu de très loin en renversant son adversaire du jour, le NA Hussein-Dey (2-1). Menés au score sur un but de Banouh (73e), l'ancien joueur du CRB, le Béninois, Koukpo s'est avéré le sauveur de son équipe en inscrivant un doublé (76e et 88e), effaçant du coup sa récente défaite à Sétif.

L'O. Médéa (8e - 14 pts), auteur d'un bon début de saison, reste sur une série de contre-performance, dont la dernière en date ce mardi à Relizane (2-1).

Le Rapid (12e - 9 pts) avec un match en plus à jouer, quitte provisoirement la zone de turbulences. A Chlef, la JS Kabylie (10e - 11 pts) a signé son 5e nul de la saison.

Ayant mené au score par Mouaki (71e s.pen), elle n'a pu empêcher les locaux d'égaliser par Saïlaa (78e) également sur penalty. Ce nul n'arrange nullement les affaires de l'ASO (14e - 7 pts) toujours dans une situation inconfortable.

Enfin, le MC Oran et le HB Chelghoum Laïd, qui occupent le 13e rang avec 8 points en compagnie du RC Arbaa, se sont quittés sur un score de parité (2-2) dans un match à rebondissements.

Le dernier match de cette 10e journée programmé ce mercredi, verra le NC Magra (18e - 4 pts) tenter l'impossible exploit face à l'US Biskra (6e - 16 pts) dans une derby de l'Est alléchant.

Résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement à l'issue des rencontres de la 10e journée du championnat de Ligue 1 de football, disputées mardi :

Mercredi:

NC Magra - US Biskra 1-0

Mardi :

WA Tlemcen - JS Saoura 2-3
CR Belouizdad - USM Alger 1-0
Paradou AC - ES Sétif 1-0
CS Constantine - NA H-Dey 2-1
RC Relizane - O. Médéa 2-1
ASO Chlef - JS Kabylie 1-1
MC Alger - RC Arbaa 1-0
MC Oran - HB C.Laïd 2-2

Classement :

	Pts	J
1). CR Belouizdad	23	10
2). JS Saoura	19	9
3). Paradou AC	18	7
--). MC Alger	18	9
5). CS Constantine	17	9
6). US Biskra	16	9
--). ES Sétif	16	10
8). Olympique Médéa	14	10
9). USM Alger	12	9
10). JS Kabylie	11	8
11). NA Hussein-Dey	10	10
12). RC Relizane	9	9
13). RC Arbaa	8	10
--). HB Chelghoum-Laïd	8	10
--). MC Oran	8	10
16). ASO Chlef	7	9
--). NC Magra	7	10
18). WA Tlemcen	5	10.

LIGUE 2 ALGÉRIENNE (11E JOURNÉE)

Fortunes diverses pour les leaders des deux Groupes

Le RC Kouba, leader du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 algérienne de football, sera sur du velours ce vendredi, en accueillant la lanterne-rouge SC Aïn Defla dans son stade fêliche, Mohamed Benhaddad, pour le compte de la onzième journée, alors qu'au même moment, l'USM Annaba, son alter-égo dans le Groupe Centre-Est sera probablement soumis à rude épreuve, en effectuant un périlleux déplacement chez l'USM Khenchela (3e). Cette onzième journée a en effet réservé des fortunes diverses aux leaders des deux groupes, car si le Raed se verra offrir une excellente opportunité de creuser un peu plus l'écart sur son principal concurrent, le MC El Bayadh, qu'il est allé battre chez lui au cours de la précédente journée (0-1), il ne devrait pas en être de même pour "Les Tuniques Rouges", qui elles risquent de reperdre

le leadership, moins d'une semaine après l'avoir reconquis. En effet, l'USMAN avait perdu la première place au profit de la JS Bordj Ménael pendant plusieurs jours, et ce n'est que le week-end dernier qu'elle avait réussi à la reconquérir, après sa victoire (2-0) contre la JSM Béjaïa, et qui avait coïncidé avec le semi-échec à domicile des Coquelicots", qui avaient fait (0-0) contre l'USM Khenchela. Le hasard du calendrier a voulu que les rôles s'inversent au cours de cette 11e journée, puisque le leader et son dauphin vont "échanger" les adversaires qu'ils avaient affrontés au cours des matches précédents.

Les duels de bas de tableau ne devraient pas eux non plus manquer d'épices, particulièrement le choc CA Bordj Bou Arréridj - CA Batna, entre l'avant-dernier qui reçoit le 5e, sans oublier le duel IB Lakhdaria - US Chaouia, entre la lan-

terne-rouge qui reçoit le 6e. Là encore l'enjeu sera de taille, entre clubs ambitieux qui espèrent rester au contact du peloton de tête, et des mal-classés, qui cherchent tout simplement à sauver leur peau.

Même cas de figure dans le Groupe Centre-Ouest, où le dauphin MC El Bayadh aura la tâche tout aussi difficile que la JSBM, car appelé lui aussi à effectuer un périlleux déplacement ce week-end, et qui le mènera chez le CR Témouchent (3e), avec le risque d'y laisser des plumes. Autres duels intéressants, qui vaudront probablement le détour dans ce Groupe Centre-Ouest, le choc JSM Tiaret - ASM Oran entre prestigieux clubs de l'Ouest qui s'affrontent au stade Kaïd Ahmed, sans oublier la confrontation ES Ben Aknoun - GC Mascara, entre le sixième qui reçoit le 4e, avec la possibilité de recoller au podium, en cas de victoire.

PROGRAMME DE LA 11E JOURNÉE

Groupe Centre-Ouest

Vendredi à 15h00 :

A Tiaret (Stade Kaïd Ahmed) : JSM Tiaret - ASM Oran
A Berrouaghia (Stade communal) : CRB Aïn Ouessara - USM El Harrach
A Ben Aknoun (Stade El Mokrani) : ES Ben Aknoun - GC Mascara
A Aïn Témouchent (Stade Embarek Boussif) : CR Témouchent - MC El Bayadh
A Khemis Miliana (Stade Mohamed Belkebir) : SKAF El Khemis - WA Boufarik
A Alger (Stade Mohamed Benhaddad) : RC Kouba - SC Aïn Defla
A Chlef (Mohamed Boumezrag) : MCB Oued Sly - USM Bel-Abbès
A Saïda (Stade Saïd Amara) : MC Saïda - USMM Hadjout

Classement :

	Pts	J
1). RC Kouba	25	10
2). MC El Bayadh	20	10
3). CR Témouchent	19	10
4). GC Mascara	17	10
--). MCB Oued Sly	17	10
6). ES Ben Aknoun	15	10
7). MC Saïda	14	9
--). WA Boufarik	14	10
9). USMM Hadjout	13	10
--). CRB Aïn Ouessara	13	10
11). JSM Tiaret	12	10
12). USM Bel-Abbès	11	10
--). USM El Harrach	11	10
14). ASM Oran	9	9
15). SKAF El Khemis	3	10
16). SC Aïn Defla	1	10.

Groupe Centre-Est

Vendredi à 15h00 :

A Aïn M'lila (Stade Demane Debbih) : AS Aïn M'lila - NRB Téleghma
A Khenchela (Stade Hammam Amar) : USM Khenchela - USM Annaba
A Ouargla (Stade du 24-Février) : IRB Ouargla - JSM Skikda
A Bordj Bou Arréridj (Stade du 20-Août 1955) : CA Bordj Bou Arréridj - CA Batna
A Béjaïa (Stade de l'Unité Maghrébine) : JSM Béjaïa - JS Bordj Ménael
A Annaba (Stade Abdelkader Chabou) : HAMRA Annaba - MO Béjaïa
A El Eulma (Stade Harrach) : MC El Eulma - MO Constantine
A Lakhdaria (Stade Mansour Khodja) : IB Lakhdaria - US Chaouia

Classement :

	Pts	J
1). USM Annaba	23	10
2). JS Bordj Ménael	22	10
3). USM Khenchela	19	10
--). NRB Téleghma	19	10
5). CA Batna	17	10
6). AS Aïn M'lila	14	10
--). JSM Béjaïa	14	10
--). US Chaouia	14	10
--). JSM Skikda	14	10
10). MO Béjaïa	13	10
11). IRB Ouargla	12	10
--). HAMRA Annaba	12	10
13). MC El Eulma	8	10
--). MO Constantine	8	10
15). CABB Arréridj	6	10
16). IB Lakhdaria	3	10.

LE REAL MADRID VEUT MBAPPÉ... ET HAALAND

Le Real Madrid voit les choses en grand pour l'été prochain : ce sera Kylian Mbappé et Erling Haaland, si tout va bien. Le Real Madrid new look a de l'ambition : outre Pogba ou encore Rüdiger, les Merengues visent Kylian Mbappé. Le joueur est quasiment à Madrid, mais le club compte aussi se servir à Dortmund. Selon Marca, en effet, le Real Madrid veut aussi signer Erling Haaland, et réussi l'incroyable coup de réunir les deux grosses stars du moment du foot mondial. Cependant, Erling Haaland est aussi en négociations avec le Fc Barcelone, mais les Catalans pourraient perdre la partie notamment en raison de leurs soucis financiers.



CHELSEA COURTISERAIT DIGNE

Chelsea pourrait transmettre une proposition pour obtenir la signature de Lucas Digne (28 ans), cet hiver. Le Français pourrait compenser la longue absence à venir de Ben Chilwell (25 ans), lequel devrait se faire opérer des ligaments croisés du genou. Selon les éléments transmis par Sky Sports, Ben Chilwell va devoir se faire opérer du genou et sa saison pourrait être d'ores et déjà terminée. Pour le remplacer, les Blues auraient inscrit le nom du défenseur d'Everton sur leurs tablettes. En fin de contrat en juin 2025, le natif de Meaux a disputé 15 matchs, toutes compétitions confondues, cette saison. Il a aussi marqué 1 but. Il s'est brouillé avec son entraîneur, au début du mois, et a même été écarté du groupe. Il n'est pour autant pas évident qu'il dispose d'un bon de sortie, ces prochaines semaines. L'inter Milan aurait aussi fait connaître son intérêt pour le joueur français, ces derniers jours. Son profil plairait particulièrement à Simone Inzaghi. Pour rappel, Lucas Digne a été recruté en échange de 20 millions d'euros en provenance de Barcelone, en août 2018. Il a depuis disputé 127 matchs, toutes compétitions confondues, marqué 6 buts et délivré 20 passes décisives.

LUIS SUAREZ UN AVENIR FLOU...

Luis Suárez traverse une période délicate. L'Uruguayen pourrait être tenté de quitter la capitale espagnole.

À l'image de l'Atlético Madrid, Luis Suárez connaît un gros passage à vide. Les Colchoberos restent sur trois victoires lors des dix dernières rencontres toutes compétitions confondues. Un bilan trop maigre pour le tenant du titre en Liga. De son côté, Luis Suárez traverse une période de disette inhabituelle. L'ancien buteur du Fc Barcelone et de Liverpool n'a plus trouvé le chemin des filets depuis le 7 novembre. Une éternité pour un attaquant de son standing. L'Uruguayen a également insulté son entraîneur lors d'un match parce qu'il n'avait pas apprécié d'être remplacé. En fin de contrat en juin prochain, l'avenir de Luis Suárez se joue maintenant. Le champion d'Espagne ne lui a rien proposé pour le moment. Les Corinthians et l'Inter Miami s'intéressent de près à sa situation. Luis Suárez pourrait vivre sa dernière saison en Europe. En grande difficulté à l'Atlético Madrid, le buteur a des opportunités au Brésil et en MLS.



GARY NEVILLE S'EN PREND À CRISTIANO RONALDO

Cristiano Ronaldo (36 ans) n'est pas connu pour être un bon perdant, et il l'a encore prouvé lundi soir. Après le match nul obtenu sur la pelouse de l'avant-dernier Newcastle, l'équipe coaché par Ralf Rangnick (63 ans) a salué ses fans ayant fait le déplacement afin de les remercier pour leur soutien. Mais il manquait un joueur à l'appel : la superstar Cristiano Ronaldo a quitté le terrain en trombe et s'est attiré les foudres de la part de son ancien coéquipier, Gary Neville (46 ans).

Lewandowski ne pense pas à son futur

Au cœur de nombreuses rumeurs de départ, notamment pour le Real Madrid, Robert Lewandowski (33 ans, 25 matchs et 30 buts toutes compétitions cette saison) refuse de se projeter. L'attaquant polonais se dit heureux avec le Bayern Munich et ne pense à rien d'autre que le terrain. "Mon avenir ? Je peux encore jouer pendant de nombreuses années. Je n'ai pas pensé à l'avenir, tout se passe bien et nous nous concentrons sur les objectifs de cette saison. Je suis habitué aux rumeurs. Je suis concentré sur mon parcours et sur le fait de bien faire sur le terrain. J'ai découvert il y a longtemps que je n'ai pas besoin de lire les journaux et que l'important est d'être heureux là où je suis", a indiqué le buteur bavarois dans des propos repris par AS. Pour rappel, Lewandowski demeure sous contrat jusqu'en juin 2023 avec le Bayern.



Arteta dit oui pour Coutinho

Toujours en difficulté au FC Barcelone, Philippe Coutinho (29 ans, 16 apparitions et 2 buts toutes compétitions cette saison) pourrait retourner en Angleterre. Si Everton souhaite obtenir un prêt de l'ancien joueur de Liverpool, c'est Arsenal qui pourrait raffer la mise. Selon la presse anglaise, le manager des Gunners Mikel Arteta a donné son feu vert pour recruter le Brésilien. L'actuel 4e de Premier League affiche des arguments sportifs intéressants qui pourraient faire pencher la balance en sa faveur. Il lui faudra toutefois aussi s'entendre avec le Barça. En quête de liquidités et désireux de réduire sa masse salariale pour se renforcer, le club catalan ne devrait pas se montrer trop gourmand dans ce dossier.



ALGÉRIE-MAURITANIE

Arrivée à Oran du président mauritanien Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani

Le président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, est arrivé mercredi à Oran, dans le cadre de sa visite d'Etat de trois jours en Algérie à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le président mauritanien a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international "Ahmed Benbella" par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderahmane ainsi que le wali d'Oran, Saïd Saayoud. Le président mauritanien et le Premier ministre, ministre des Finances ont passé en revue un détachement militaire de l'Armée nationale populaire qui leur a rendu les honneurs. La cérémonie d'accueil s'est déroulée en présence de membres du Conseil de la nation et de députés de l'Assemblée populaire nationale (APN). Par la suite, le président mauritanien s'est rendu, en compagnie des ministres mauritaniens de l'Équipement et du Transport, Mohamed Mhimid, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Taleb



Ould Sid Ahmed et de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, Amal Sidi Ould Cheikh Abdellah et le ministre algérien de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, à la zone industrielle de Bethioua. M. Mohamed Ould

Cheikh El-Ghazouani, a entamé, lundi, une visite de travail de trois jours en Algérie.

La visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales et la coopération entre les deux pays frères.

Signature d'un mémorandum de coopération pour la réalisation d'une route reliant Tindouf à Zouerate

Un mémorandum de coopération a été signé mardi à Alger entre les gouvernements algérien et mauritanien dans le domaine des transports et des travaux publics pour la réalisation d'une route reliant Tindouf (Algérie) à Zouerate (Mauritanie).

Le mémorandum d'entente a été signé au siège du ministère des Travaux publics par le ministre des Travaux publics, Kamel Nasri, représentant du Gouvernement algérien, et le ministre mauritanien de l'Équipement et des Transports, Mohamed Ould Ahmedou M'haïmid.

A l'issue de la cérémonie de signature à laquelle a assisté le ministre mauritanien de l'Emploi et de la formation professionnelle, Taleb Ould Sid Ahmed, M. Nasri s'est félicité de la signature de ce mémorandum qui vient marquer "une étape his-

torique dans les relations algéro-mauritaniennes".

Selon le ministre "cet accord vise la réalisation d'une route d'une grande importance reliant l'Algérie à la Mauritanie, plus précisément entre Tindouf et Zouerate", indiquant que cette route était de nature à renforcer davantage "les relations solides existant depuis longtemps et qui ont connu une évolution notable ces dernières années". Cette route vient s'ajouter au projet de réalisation du poste frontalier entre les deux pays, une infrastructure qui va améliorer la circulation de tous les opérateurs économiques et les citoyens des deux pays. Selon le ministre cette route de 800 km sera réalisée "conjointement avec les frères mauritaniens", formant le vœu de voir cette infrastructure constituer une "véritable route

d'unité" entre les opérateurs économiques algéro-mauritaniens en vue de booster les transactions bilatérales au mieux des deux pays.

Ce projet permettra de concrétiser sur terrain "les liens de fraternité entre les deux peuples" à travers le lancement de la réalisation de cette route à importance "stratégique" pour les deux pays, a-t-il dit. Pour sa part, M. Mohamedou Ahmedou M'haïmid, a estimé que cet accord est "un moment historique" en marge de la visite d'Etat du président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, rappelant que les deux parties avaient convenu de "hisser la relation de voisinage entre les deux pays à une relation de fraternité".

Le ministre mauritanien a affirmé que la si-

gnature du mémorandum de coopération pour la réalisation de la route reliant Tindouf à Zouerate permettra de "concrétiser les liens de fraternité entre les deux peuples", soulignant qu'elle "ouvrira de nouvelles perspectives de coopération fructueuse entre les deux pays". La route, qui ouvrira des axes routiers internationaux importants, devra permettre aux opérateurs algériens une ouverture économique sur les marchés africains en passant par la Mauritanie qui permettra, à son tour, de renforcer la coopération économique entre les opérateurs des deux pays", a poursuivi le même intervenant. Enfin, le ministre mauritanien a plaidé pour la mise en place de tous les mécanismes nécessaires "durant les prochaines semaines" en vue de la mise en œuvre de la teneur de l'accord.

PRÉSIDENTE

Le président de la République installe le président et les membres de l'Observatoire national de la société civile...

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a installé mercredi le président et les membres de l'Observatoire national de la société civile, et ce, conformément à ses attributions constitutionnelles et en application de l'article 213 de la Constitution, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. "Conformément à ses attributions constitutionnelles et en application de l'article 213 de la Constitution, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a

installé, aujourd'hui, le président et les membres de l'Observatoire national de la société civile", a précisé la même source.

A cette occasion, le président de la République a "appelé les membres de cet organe consultatif important à assumer leurs responsabilités pour contribuer à la promotion de la citoyenneté, de la pratique démocratique et des valeurs nationales, aux niveaux local et national, en concrétisation de ses engagements", a ajouté le communiqué.

... et signe un décret présidentiel portant composante du CNDH

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a signé un décret présidentiel portant composante des membres du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), et donné des instructions à l'effet de son installation, a indiqué mercredi un communiqué de la Présidence de la République. "En vertu des dispositions de l'article 211 de la Constitution, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a signé un décret présidentiel portant composante du Conseil national des droits de l'Homme, et donné des instructions à l'effet de son installation", a précisé la même source.

INDUSTRIE MILITAIRE

Livraison de 189 camions de marque Mercedes-Benz fabriqués localement

Un total de 189 camions de types divers, de marque Mercedes-Benz, produits localement, ont été livrés, mardi à Alger, au profit de la Direction centrale du matériel du ministère de la Défense nationale (MDN), de la Direction générale de la Sureté nationale (DGSN), ainsi que de neuf entreprises économiques civiles, publiques et privées. Livrés à Rouiba, 1ère Région Militaire, ces camions destinés au transport de personnels et de marchandises ont été fabriqués par la Société algérienne de production de poids lourds de marque Mercedes-Benz "SAPP-MB", relevant du MDN. Opérée sous la supervision directe de la Direction des Fabrications Militaires du MDN, cette nouvelle opération s'inscrit dans la dynamique des précédentes livraisons de véhicules multifonctions, et démontre la capacité de cette société quant à la satisfaction des commandes de ses clients avec des produits de qualité répondant aux normes internationales, en plus du respect "rigoureux" des délais de livraison, selon les explications fournies lors de la cérémonie de livraison. Dans des déclarations à la presse, le directeur général de la société Algerian motors services Mercedes-Benz (AMS-MB), spécialisée dans la commercialisation et le service après-vente des véhicules de l'industrie militaire de la marque allemande, Hamoud Tazrouiti, a précisé que la société

œuvre à l'élargissement et au développement de son réseau de distribution. Ce qui devrait, selon lui, "garantir de meilleurs services en matière de disponibilité des pièces de rechanges d'origine et du service après-vente sur une large partie du pays dans le cadre d'une stratégie visant à se rapprocher davantage du client à travers la création d'annexes et d'un réseau de distributeurs agréés". M. Tazrouiti a révélé, dans ce sens, que la société réceptionnera prochainement quatre nouvelles annexes implantées à Sétif, Ouargla, Oran et Bechar. Cela en plus des trois sites dédiés aux distributeurs agréés entrés en activité au cours de cette année localisés à Alger, Oran et Hassi Messaoud, en attendant l'entrée en exploitation d'un autre site sis à Laghouat. De son côté, le représentant de la Direction centrale du matériel au MDN, le colonel Mohamed Tarik Chiboub, a indiqué que sa Direction a réceptionné au cours de cette opération de livraison 135 camions multifonctions. Ce qui entre, a-t-il précisé, dans le cadre d'"un plan stratégique global élaboré par le Haut commandement de l'Armée nationale populaire visant à bâtir des forces armées modernes et professionnelles équipées de matériel de qualité et de technologies supérieures, afin de renforcer les capacités opérationnelles et logistiques des différentes unités et structures de l'Armée".

ANP

Mise en échec d'introduction de plus 14 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené, du 22 au 28 novembre 2021, plusieurs opérations ayant permis de déjouer des tentatives d'introduction de plus 14 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc, selon un bilan rendu public, mercredi, par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 22 au 28 décembre 2021, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le

territoire national", précise la même source. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2ème et 3ème Régions militaires (RM), 11 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction de quantités de drogues via les frontières avec le Maroc, s'élevant à 14 quintaux et 56,5 kilogrammes de kif traité, tandis que 8 autres narcotrafiquants ont été arrêtés en possession de 53,5 kilogrammes de la même substance ainsi que de 96708 comprimés psychotropes lors de diverses opéra-

tions exécutées à travers les autres RM", ajoute le communiqué du MDN. Par ailleurs, "des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et Tindouf, 107 individus et saisi un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un (1) chargeur de munitions, 9 véhicules, 172 groupes électrogènes, 94 marteaux-piqueurs, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ainsi que 14,4 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, alors que 5 autres individus ont été arrêtés et deux (2) pistolets de fabrication artisanale, 18 fusils de chasse, 237660 paquets de tabacs et 2 tonnes de denrées alimentaires destinées à

la contrebande ont été saisis à Adrar, Oum El Bouaghi, Batna, Biskra, Laghouat, El Oued, Sétif et Tipaza", ajoute le communiqué du MDN, relevant en outre que "les Garde-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de qua ntités de carburant s'élevant à 62 984 litres à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Tindouf, Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar". Dans un autre contexte, "les Garde-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 267 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 39 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à El-Oued, Tindouf et Tlemcen".